VOITURES EUROPÉENNES
JAPONAISES OU AMÉRICAINES,
ON A LA SOLUTION
MONSIEUR Muffler

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

FABREVILLE AUTO
vous offre plus et mieux
mazda
4010, BOUL. DAGENAIS
FABREVILLE
622-3434

Aujourd'hui: Ensoleille, se couvrant par la suite
Minimum — 13° Maximum — 10°
Demain: Nuageux avec neige occasionnelle. DÉTAILS CAHIER SPORTS

● MONTRÉAL, LUNDI 10 FÉVRIER 1992 108e ANNÉE Nº 109 58 PAGES, 4 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui

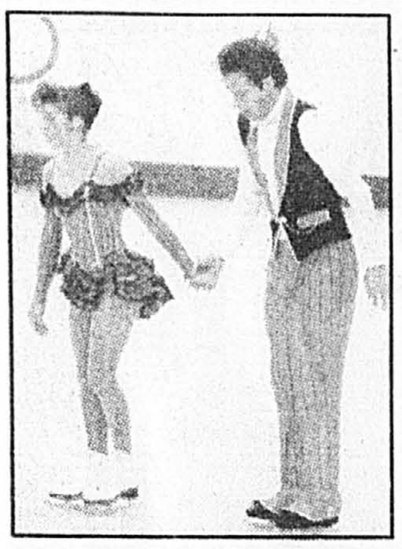

S 2 JEUX OLYMPIQUES

L'Autrichien Patrick Ortlieb remporte la descente; chez les Canadiens, Lucie Laroche se blesse à une jambe et le couple Brasseur-Eisler conserve ses chances de médaille.

A 3 STCUM

Les transports en commun de Montréal risquent d'être paralysés par une grève des employés d'entretien de la STCUM qui réclament le règlement de deux litiges.

B 4 ALGÉRIE

Le Haut comité d'État a proclamé l'état d'urgence en Algérie pour une durée de douze mois et annoncé qu'il entamait les procédures menant à la dissolution du FIS.

C 4 L'AUTOMOBILE

La venue du moteur V6 sous le capot des Tempo/Topaz de Ford permet à ces voitures d'offrir un agrément de conduite plus relevé en raison de prestations plus vives.

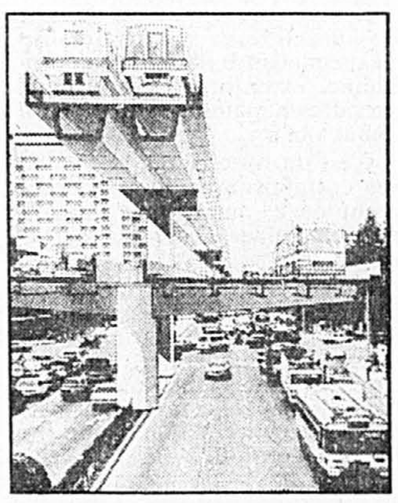

C 1 SNC-LAVALIN

Pour Armand Couture, qui a négocié pour SNC-Lavalin, le contrat de 3 milliards de construction du Skytrain de Bangkok est l'aboutissement de quatre ans d'efforts.

Saisie record de 685 kg de cocaïne

La drogue valait 513 millions, selon la SQ

MARTIN PELCHAT

En tirant in extremis d'une fosse septique de Vaudreuil, il y a dix jours, la drogue qui y avait été jetée, la Sûreté du Québec posait de façon inusitée les premiers jalons de la plus importante saisie de cocaïne au Canada.

Hier, des enquêteurs radieux étalaient pour les besoins des photographes et cameramen, au quartier général de la rue Parthenais, à Montréal, une partie des 685 kilogrammes de cette poudre blanche arrivée à Montréal depuis la Californie et dont une organisation colombienne aurait pu espérer toucher 513 millions de dollars.

«*Accomplishment of perfect quality for our best customer*» («la meilleure qualité pour notre meilleur client»), pouvait-on lire sur l'emballage doré de certains des paquets d'un kilo de coke. D'autres étaient marqués de faux sceaux de Rolex et Cartier appliqués par les trafiquants. Une vignette frappée du dessin d'un scorpion orangé attestait sur d'autres de l'origine colombienne de la marchandise.

La SQ a donc battu de peu le record canadien qu'elle-même avait établi en colloboration avec les douaniers de Mirabel, le 15 avril 1991. Dans un hangar de l'aéroport, les policiers avaient trouvé 544 kilos de cocaïne. Aucune arrestation cependant.

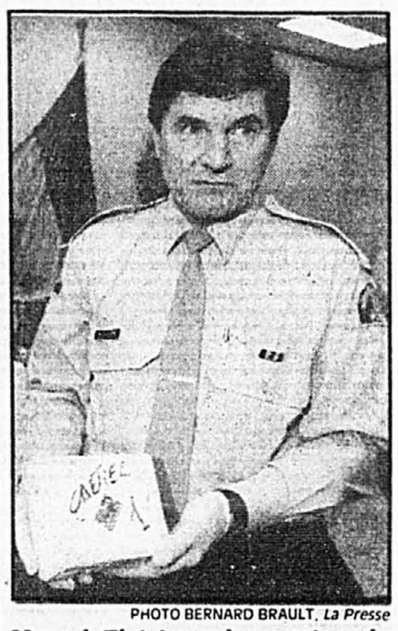

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Marcel Thérien, du service de l'identité judiciaire de la SQ, exhibe un des précieux paquets.

Cette fois, quatre membres présumés du réseau sont sous les verrous. Dont un homme de 48 ans, Guy Desjardins, que les enquêteurs soupçonnent être à mi-chemin dans la hiérarchie d'une organisation qui compterait une douzaine de membres.

«On va aller en montant et en descendant», a lancé le lieutenant Jean-Pierre Duchesne, de la division de la répression du banditisme de la SQ, confiant de mettre le grappin sur la tête du réseau dès cette semaine. La SQ échange des informations à ce sujet avec l'agence américaine contre la drogue (la DEA).

C'est en octobre dernier que le lieutenant et ses enquêteurs ont entrepris cette enquête. Le 31 janvier, elle les conduisait dan une résidence de la rue Duluth, à Vaudreuil, occupée par Gaston Quesnel, 61 ans, et Louise Racine, 46 ans. Les suspects se croyaient probablement surveillés puisque ils auraient eu le temps de balancer, selon la police, 300 kilos de cocaïne aux toilettes.

«Des prélèvements effectués à l'intérieur de la fosse septique, de même que des analyses effectuées par les experts du Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada, ont permis d'estimer que le réservoir contenait une quantité totale de 142 kg de cocaïne pure à 100 p. cent», a indiqué l'agent Michel Brunet, porte-parole de la SQ. Les experts estiment que le reste des 300 kilos a été détruit par les éléments contenus dans la fosse.

Samedi matin, vers 6h, la SQ frappait un second grand coup.

VOIR SAISIE EN A 2

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Sid Stevens est à Jeunesse au Soleil ce que le père Marcel de la Sablonnière est au Centre Immaculée-Conception.

«N'essayez pas de sauver le monde, aidez plutôt un ami»

ANNE RICHER *rencontre...*

SID STEVENS

En veston et pantalon gris, cravate et chemise blanche, Sid Stevens arpente les trois étages de Jeunesse au Soleil (Sun Youth), à un rythme d'enfer. Le pas, la voix, tout est précipité, vigoureux. Une main de fer dans un gant de velours.

Il entend tout, voit tout, voit à tout, dirige l'organisme qu'il a fondé il y a 37 ans comme un chef d'entreprise.

Le don de la parole et celui de la persuasion, la ferveur tranquille; il assomme son interlocuteur de chiffres effrayants: cette année 60 000 familles de Montréal auront bénéficié des largesses alimentaires de Jeunesse au Soleil. Entre autres.

Sid Stevens est clairvoyant mais ce n'est pas un rêveur. Chaque jour, il voit défiler tout ce que Montréal a de plus misérable, de plus affamé, de plus rejeté. Des êtres de tous les âges: enfants soutiens de famille, jeunes adultes psychiatrisés, rescapés d'un sinistre, vieillards abandonnés, etc.

L'entreprise grossit d'année en année. Ce pourrait être une bonne nouvelle s'il s'agissait d'une vraie «affaire». Mais en même temps que les besoins augmentent, l'aide afflue. «Qui a dit que les Québécois ne sont pas généreux? On a connu notre meilleur Noël, en pleine récession. Nous avons reçu quatre millions d'items alimentaires! Et voyez les téléthons. Si on explique aux gens où va leur argent, ils donnent».

Fier de ses donateurs, de ses illustres visiteurs, de ses premières pages de journaux, d'une dédicace de Jean Drapeau, fier de l'implication des Donald Sutherland et Paul Newman, il est plus fier encore des douze petits chèques de 5$ expédiés par une femme âgée. «Cela m'atteint en plein coeur!»

Il aime bien que l'on dise qu'il est à Jeunesse au Soleil ce que le père de la Sablonnière est au Centre Immaculée-Conception. Une sorte de filiation entre les deux hommes dans le dévouement et l'action sociale, de ressemblance par le charisme, de complicité au-delà des quelques rues qui les séparent.

Sid Stevens est né au coeur de ce quartier, sur la rue Saint-Cuthbert, près du boulevard St-Laurent, le 25 juin 1940. Il a fréquenté l'école secondaire Baron Bying, qui abrite maintenant Jeunesse au Soleil. Vocation continue, mais changeante: les vieux fantômes ont fait place aux rejetés. Cette école a été celle de l'écrivain Mordecai Richler, qui revient parfois à son *alma mater* «en agissant comme s'il était chez lui», dit en riant Sid Stevens.

Douceur et rigueur

Il a gardé de son enfance le côté «bon petit garçon», docile et sage, discipliné. Une famille juive moyenne, anglophone, deux garçons, respectueuse de sa foi et de ses traditions. Pas de grande piété,

VOIR AMI EN A 2

Les nouveaux apôtres de la «société distincte»

LYSIANE GAGNON

TORONTO

LES CONFÉRENCES SUR LE RENOUVELLEMENT DU CANADA

■ **Joe Clark cède aux autochtones: il propose de tenir une mini-conférence à la mi-mars et de prolonger de 15 jours le mandat du comité constitutionnel pour étudier leurs revendications.** ***Page B 1***

Les deux petits mots qui avaient mis le feu aux poudres, il n'y a même pas deux ans, sont passés cette fois comme du beurre dans la poêle.

Le Québec, société distincte? But, of course! de dire, d'une voix presque unanime, une large brochette de représentants de l'opinion publique canadienne-anglaise réunis à Toronto pour la quatrième et avant-dernière conférence constitutionnelle.

C'était à prévoir puisque cette fois, même Clyde Wells n'a pas enfourché son cheval de bataille contre l'idée de «constitutionnaliser» la différence historique du Québec. Il n'empêche que cette conversion massive a quelque chose de bizarre, quand on se souvient des hauts cris qui avaient accueilli cette proposition centrale de l'accord du lac Meech.

Qu'est-ce qui a bien pu se passer pour que les groupes de pression du Canada anglais, dont, par exemple, le puissant lobby féministe, se soient en moins de deux ans résignés à porter atteinte au principe sacré de «l'égalité» des provinces et des citoyens et adhérer, serait-ce à contrecoeur, à l'idéologie des «droits collectifs»?

Pour qui se souvient des âpres débats qui allaient faire chavirer l'accord du lac Meech, il était presque hallucinant de voir Judy Rebick, la présidente du plus gros regroupement féministe (le «National Action Committee»), faire l'éloge de la spécificité québécoise ou d'entendre le plaidoyer passionné d'Eric Maldoff, l'ancien président d'Alliance Québec, en faveur de la reconnaissance de la société distincte.

Est-ce la peur (pas toujours mauvaise conseillère) de voir le Québec se séparer? Est-ce le signe de l'évolution des esprits? Ce revirement vient-il du courant de sympathie de l'intelligentsia anglophone à l'endroit de la cause des autochtones, qui invoquent eux aussi la notion de droits collectifs?

Est-ce plutôt que la reformulation de cette clause aurait réduit sa portée au point d'en faire un pur symbole sans contenu? Cette dernière hypothèse est populaire, mais fort discutable, car dans les propositions fédérales, la clause de la société distincte vise la charte des droits et, à ce titre, aurait pu justifier de nouvelles levées de boucliers. Par ailleurs, le fait que l'on précise que cette spécificité du Québec tient à sa langue, sa culture et son code civil, n'a rien en soi pour calmer les appréhensions des anciens adversaires du concept puisque ces références sont précédées du mot «notamment», ce qui ouvre la porte à n'importe quelle autre interprétation.

Il est facile de dire que de toute façon, cette clause est surtout de nature symbolique, qu'elle ne servira au mieux qu'à constituer un argument parmi d'autres pour les juristes qui, dans l'avenir, se pencheront sur les droits et pouvoirs du Québec, et que tout compte fait, le Québec n'en aurait même pas besoin puisque la clause dérogatoire (qu'une bonne partie des participants à la conférence a aussi acceptée, malgré l'opposition bien sentie des minorités visibles et de l'actuel président d'Alliance

VOIR APÔTRES EN A 2

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... B8 à B10
marchandises ..... B10 et B11
emplois B11, C11
automobiles ..... C10 et C11
propositions d'affaires C2
Arts et spectacles
informations ..... B5 à B7
ciné-horaire B7
télé-horaire B6
télévision B5
Bandes dessinées B9
Bridge C11
Décès C13
Économie ..... C1 à C3
Êtes-vous observateur? ... B8
Feuilleton B11
Horoscope B10
L'auto ..... C4 à C8
Le monde B4
Loteries A4
Mot mystère C11
Mots croisés C11
Quoi faire C9

Droit d'asile et montée de la xénophobie

GILBERT GRAND
envoyé spécial
La Presse *en Allemagne*

3. ■ Foyers pour réfugiés lapidés ou incendiés par des skinheads vociférant, défilés néonazis, contre-manifestations appelant à la tolérance: pendant quelques semaines, l'automne dernier, l'Allemagne a offert un visage inquiétant qu'on souhaitait à jamais révolu.

Cette montée de fièvre doit être analysée à la lumière aussi bien des traumatismes économiques et sociaux de la réunification que de l'arrivée massive de réfugiés. En Allemagne comme dans les principaux pays d'Europe, droit d'asile et xénophobie forment désormais les deux termes d'une équation explosive.

Il faut rappeler ainsi qu'en 1991, 256 112 étrangers ont demandé asile en Allemagne, soit une augmentation de 37,2 p. cent par rapport à l'année précédente, selon les dernières statistiques officielles. Et cette tendance s'est maintenue en janvier avec 31 021 réfugiés (+30 p. cent), dont les deux tiers viennent de l'ex-bloc communiste.

Parmi les principaux pays d'origine des demandeurs figuraient l'an dernier la Yougoslavie (74 854), la Roumanie (40 504), la Turquie (23 877), la Bulgarie (12 056), puis Iran, Nigéria, Vietnam, Afghanistan, ex-URSS, Sri-Lanka. En 1991, 168 023 dossiers ont été examinés, dont 11 597 (6,9 p. cent) ont reçu une réponse positive, soit une hausse de 2,5 p. cent par rapport à 1990.

Pour le ministre de l'Intérieur Rudolf Seiters, qui a obtenu une accélération de la procédure d'examen des dossiers, «les possibilités d'accueil des Länder sont largement saturées». En effet, ceux-ci doivent également absorber les réfugiés Ossis (un million depuis 1989), ainsi que les Allemands de souche (*Aussiedler*), qui, du bloc de l'Est, rentrent dans la mère patrie (1,2 million depuis 1988).

Les réfugiés sont attirés autant par la prospérité que par le libéralisme de la législation allemande: l'article 16 de la Loi fondamentale (constitution) garantit le droit d'asile «à tout persécuté politique». Véritable sésame, le mot «*Asyl*» ouvre le droit au séjour sur le sol allemand pendant le temps d'instruction du dossier, qui peut atteindre plusieurs années.

En plus de réclamer une politique européenne d'immigration, les chrétiens-démocrates du chancelier Kohl souhaitent modifier de façon plus restrictive cet article 16, de façon à pouvoir séparer les réfugiés politiques et économiques. Mais les autres partis s'y opposent, y compris les libéraux, pourtant membres de la coalition au pouvoir.

Une vague de racisme

Ce débat, devenu un enjeu politique majeur, se déroule sous la pression d'une vague d'agressions racistes sans précédent depuis 1945. Selon un rapport officiel publié par le quotidien *BZ*, des groupes néo-nazis et des skinheads ont perpétré 2 368 attaques contre des étrangers (dont 338 incendies criminels contre des foyers pour demandeurs d'asile) en 1991, soit dix fois plus que les années précédentes.

VOIR DROIT D'ASILE... EN A 8

169 $ Civic CX
3 portes
Bail de 60 mois
avec 812$ comptant
par mois
EH 234N - 5 vitesses
Transport, préparation et taxes en sus. Sur approbation de crédit

HONDA

349 $ ACCORD EX
Berline 4 portes
Bail de 60 mois
par mois
#CB-765N-automatique
Transport, préparation et taxes en sus. Sur approbation de crédit

APÔTRES

Les nouveaux apôtres de la «société distincte»

Québec, Bob Keaton) permet déjà au gouvernement du Québec de se soustraire à la charte des droits pour légiférer, par exemple, sur la langue.

Qu'est-ce que pourrait bien permettre la clause de la «société distincte» que ne permettrait pas le recours à la clause dérogatoire? Même M. Bourassa, qui a toujours présenté la reconnaissance de la «société distincte» comme une panacée, un outil essentiel de développement, ne l'a jamais dit et l'on a peut-être raison de croire que tout cela n'est que de la poudre aux yeux. On est, en tout cas, justifié de se demander pourquoi on a fait, de part et d'autre, un tel tintouin avec cette clause-fétiche.

Il reste que les mêmes arguments pouvaient être utilisés en faveur ou à l'encontre de la clause telle que formulée dans l'accord du lac Meech.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la motivation des nouveaux apôtres de la «société distincte», la conférence de Toronto a apporté la confirmation qu'il n'y aura pas accrochage sur ce point-là.

Ce qui ne veut pas du tout dire que la route est sans encombre. C'est, désormais, la question des pouvoirs — plus spécifiquement, des pouvoirs qu'aurait ou n'aurait pas le Québec dans le nouvel ordre constitutionnel — qui constituera la principale pomme de discorde.

C'est pourquoi, d'ailleurs, les délégués québécois à la conférence s'abstenaient de triompher. Le vrai test viendra lorsqu'une proposition finale sur la décentralisation du pouvoir législatif sera sur la table.

L'autre pomme de discorde, toujours présente, tient à la question autochtone. La conférence s'est terminée sur une note amère, quand les délégués des Inuit et des Amérindiens ont réclamé du gouvernement l'organisation d'une sixième conférence sur leurs propres demandes.

Cette revendication de dernière minute, mathématiquement impossible à concilier avec l'échéancier serré du gouvernement, mettait en relief l'irrationnalité, voulue ou non, des stratèges autochtones, dont les revendications fluctuent d'un jour à l'autre.

Ces derniers avaient d'abord boudé cette série de conférences pour se replier sur une opération de consultation parallèle. (Le fédéral leur avait offert de financer cette conférence qui aurait eu lieu à Vancouver, mais on ne s'entendait pas sur le mode d'organisation). Se voyant ensuite marginalisés, d'autant plus que les conférences thématiques ont eu un bon succès médiatique, les leaders autochtones ont alors réclamé du temps à cette conférence de Toronto — ce qu'ils ont obtenu: la première séance leur a été consacrée, de même qu'une partie des débats en ateliers et en plénière — pour ensuite réclamer une conférence complète. Selon le ministre Clark, ils auraient accepté, samedi soir, une proposition de compromis: deux semaines additionnelles devant la Commission Dobbie-Beaudoin. Mais hier matin, les porte-parole autochtones revenaient à la charge avec la demande d'une conférence formelle.

Idem pour ce qui est de la «société distincte». Jusqu'à vendredi dernier, les leaders autochtones n'avaient jamais demandé la reconnaissance de leur «société distincte» — pas dans ces termes-là en tout cas. Mais juste au moment où à peu près tout le monde, y compris le ministre Clark, était sur le point de céder à leur revendication centrale — la reconnaissance de leurs «droits inhérents» —, ils ont sorti du chapeau cette nouvelle demande qui a heurté de plein fouet la délégation québécoise et failli faire dérailler la conférence. □

SUITE DE LA UNE

Les paquets étaient marqués de faux sceaux, comme ici celui des montres Cartier. Une vignette d'un scorpion en ornait aussi plusieurs.
PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

SAISIE

Saisie record de 685 kg de cocaïne

Dans plusieurs pièces au rez-de-chaussée d'une résidence de la rue Champigny, à Deux-Montagnes, les policiers ont découvert 543 kg de cocaïne. Les paquets se trouvaient dans des boîtes couvertes de papier à emballage-cadeaux. La résidence avait été louée «par les membres d'une organisation colombienne», affirme la SQ.

Cette saisie a permis l'arrestation de Guy Desjardins, qui était en liberté illégale depuis avril 1991. L'homme avait été condamné dans une affaire de trafic de stupéfiants. Les policiers ont aussi appréhendé un suspect de 42 ans et trouvé dans son domicile du quartier Fabreville, de Laval, 10000$ en argent comptant et un revolver de calibre 38. Ils seront accusés de trafic de stupéfiants et de possession dans un but de trafic.

Pour Jean-Pierre Duchesne, il ne fait aucun doute que ce réseau n'en est pas à sa première importation au Canada. Le lieutenant prévoit par ailleurs que la saisie aura un impact sur le marché montréalais de la drogue, le temps que de nouveaux arrivages trompent la vigilance des douaniers et des policiers.

«Ça va augmenter le prix dès cette semaine de plusieurs milliers de dollars le kilo», estime-t-il. □

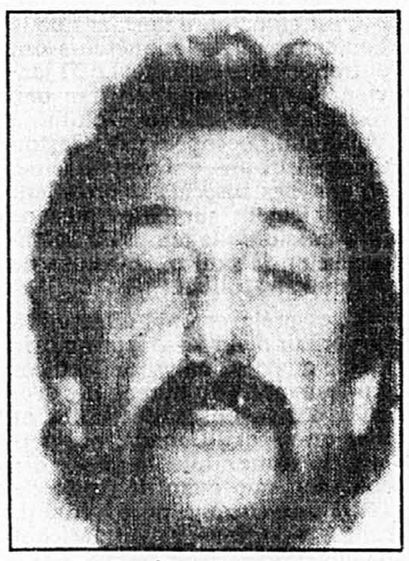
Guy Desjardins

Gaston Quesnel

La tenue du Sommet de la Justice: un risque calculé pour Rémillard

PIERRE APRIL
Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le Procureur général du Québec, Gil Rémillard, est conscient du risque que représente la tenue du Sommet de la Justice.

Mais il s'est empressé d'ajouter, au cours d'une entrevue accordée à la *Presse Canadienne*, que toutes les précautions ont été prises pour que l'événement, qui se déroulera à Québec du 17 au 21 février, soit productif.

«C'est un risque que de mettre du monde de tous les milieux ensemble autour d'une même table, a-t-il dit, mais je n'avais pas le choix d'y aller comme ministre de la Justice, au nom d'une société plus juste et équitable.

«Par contre, a-t-il précisé, je dois dire que rien n'a été improvisé. On a suivi rigoureusement les plans mis en place il y a plus de deux ans.»

La solution la plus simple ou la moins risquée, «plus sécurisante», selon lui, aurait sans doute été de concocter derrière des portes closes, en collaboration avec des personnes discrètement choisies, un Livre blanc proposant des solutions «aux lacunes majeures de notre système».

«Je me suis rendu compte, a soutenu M. Rémillard, que je ne pouvais pas faire cela, sans créer une dynamique au niveau des intervenants. Une table où les gens se parlent est indispensable pour dégager des consensus visant une justice de qualité et accessible.»

Depuis l'instauration des programmes d'accessibilité, comme la Cour des petites créances et l'aide juridique, créés dans les années 1970, la société québécoise a changé.

La réflexion

Dans un cahier «des états de situation» de plus de 600 pages, rempli d'une multitude d'informations sur les 11 thèmes qui seront discutés au Sommet, rédigé grâce à la collaboration ou à des consultations de plus de 200 groupes et personnes venants de tous les milieux, la justice québécoise, son fonctionnement et ses faiblesses sont décortiqués et fouillés sous tous les angles et des éléments de solutions sont apportés.

C'est à partir de cette recherche, qui s'est étalée sur deux ans, que le ministre s'est graduellement fait une opinion et a décidé de plonger dans l'aventure du Sommet.

«Il est, a-t-il dit, l'aboutissement d'un processus réglé minutieusement et qui a fait appel à la consultation et à la concertation... Si le Sommet n'avait produit que cela, on pourrait déjà parler de réussite.»

Le problème de la Justice québécoise, a admis le ministre, «c'est qu'elle n'est plus accessible aux citoyens moyens».

«Ils n'ont plus les ressources, a-t-il souligné, pour faire valoir leurs droits ou se défendre. La justice est devenue hors de prix et dans une société comme la nôtre on ne peut plus tolérer cela. Il va falloir ajuster notre système à notre réalité et à celle des chartes des droits et libertés.

«Vous pouvez vous rendre en Cour suprême du Canada, a expliqué M. Rémillard, gagner votre cause et vous retrouver ruinés.»

En ce sens, le ministre croit que la situation n'a pas évolué depuis des décennies et il s'est aperçu qu'il ne pouvait, à lui seul, trouver toutes les solutions durables.

«En bouchant un trou, on en voyait apparaître trois ou quatre, a-t-il dit, et, pour réussir, il faut instaurer une forme de partenariat avec tous les intervenants.»

Le défi du Sommet, c'est de faire travailler la magistrature, les avocats et les notaires en harmonie avec les intervenants sociaux, économiques et les justiciables.

Déjà, le ministre a réfléchi à des solutions qui feront moins appel à l'argent — «parce que l'économie est en difficultés» — mais davantage à la médiation, la conciliation et l'arbitrage et il prendra entre autres des engagements en ce sens lors du Sommet.

«Il y a plusieurs litiges, a-t-il dit, qui peuvent se régler autour d'une table. Il faut penser à un processus de déjudiciarisation, ce qui signifie une façon différente de voir le Droit.»

Selon lui, le tribunal ne doit plus être l'unique moyen.

Malgré le risque calculé que représente le Sommet, M. Rémillard croit au succès de la démarche, parce que ceux qui vont y participer souhaitent tous «le juste équilibre».

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, *La Presse*

Les «pushers» passent souvent plus de temps avec les enfants que les parents de ces derniers, dit Sid Stevens.

AMI

«N'essayez pas de sauver le monde, aidez plutôt un ami»

cependant, chez Sid Stevens. «Je pense que le bien que l'on fait à l'extérieur de l'église ou de la synagogue est plus important».

Son père a été tailleur à Westmount, une petite affaire à lui qu'il a tenue jusqu'à l'âge de 70 ans. Il en a maintenant 86. Sa mère, de santé fragile maintenant, était professeur à l'élémentaire. Sid ne s'est jamais marié et vit avec eux. Il ne lui viendrait pas à l'esprit de les abandonner, même si sa vie personnelle est temporairement mise en veilleuse. «Ils vivent ensemble depuis 56 ans! Est-ce que les vieux n'ont pas donné beaucoup à la société pour qu'ils méritent qu'on s'occupe d'eux? J'en vois tellement, malheureusement, qui sont maltraités, battus, volés».

Malgré tout, il clame: «Je suis heureux, j'ai toujours été heureux».

Mais il se met en colère aussi. Contre des choses stupides: une femme à qui on a refusé l'aide sociale parce qu'il lui manque un document; une grève des postes qui empêche des vieux d'avoir leur chèque; un policier, dans la rue, qui ne prend pas la plainte d'une femme pour le vol de son sac sous prétexte qu'il n'a pas reçu l'appel. Contre une génération de jeunes en colère mais qui ne veulent rien donner, celle des 20 ans, chômeurs, paresseux. Contre l'absence de bon sens.

Il connaît l'absence d'idéal dans la jeunesse actuelle, il reconnaît les séquelles des familles éclatées. Une société permissive et trop libre, à son avis. Des raisons de droque. «Un père d'aujourd'hui donne, en relation de qualité, en moyenne huit minutes par jour à son enfant. Un mère, 34 minutes. Le vendeur de drogue passe plus de temps avec l'enfant que les deux parents réunis».

«Il faut réunir la famille, faire preuve de plus d'amour, de plus d'attention. On est trop occupé par nous-mêmes, on oublie nos responsabilités. Mais si on ne change pas, on s'en va vers de gros problèmes».

Une vie simple

Sid Stevens doit, pour l'équilibre et la santé, de temps en temps échapper à la misère, aux problèmes, aux bruits. Se retrouver.

Il fuit alors vers l'Annonciation, vers la maison située sur le site du camp de vacances de Jeunesse au Soleil. Le scénario est simple: il laisse la montre, les lunettes, la cravate. Il enfile son vieux pantalon, son T-shirt et prépare pour les chats, les oiseaux, les lapins, les chevreuils, les ratons laveurs, des gibelottes de son cru. «Ils sont protégés avec moi». Évidemment, il ne chasse pas. S'il a une petite faim lui-même, il concocte un sandwich au saumon dont lui seul a le secret et qui séduit tout le monde.

Il possède une collection de plus de 200 vidéos: des documentaires sur les guerres, JohnF. Kennedy, Abraham Lincoln, etc.; des vieux films tels ceux de John Wayne, des Bob Hope, Dean Martin et Jerry Lewis, toute la série des *I Love Lucy*. Il adore les comédies musicales américaines. Durant cette échappée dans la nature, il se laisse aller à rêver, des goûts simples et traditionnels, en écoutant Guy Lombardo ou Bing Crosby.

Les cris des huards, tôt le matin, sur le lac encore fumeux; le désir de faire pousser ses propres tomates, ses oignons. Tout un côté terre et vie simple. Sid Stevens retrouve, par de longues promenades dans les bois, la force de faire face à la misère. Mais les contacts avec les autres lui redonnent aussi de l'énergie.

Les villageois organisent une danse? Il est des leurs. C'est un grand amateur de musique western et de «sets» carrés. Un grand amateur de contacts humains. Un vivant terre-à-terre, enjoué et enthousiaste. Une curiosité insatiable, partout où il passe il cherche à comprendre les besoins, il s'informe des us et coutumes. Peut-être des reliquats de son vieux rêve de devenir journaliste. «De Saint-Jérôme à Mont-Laurier, je peux dire où est l'église, le poste de police, les pompiers, le magasin général, le bureau de poste, le meilleur restaurant».

Il aime contrôler. C'est un trait de caractère et son leadership s'exprime ainsi: identifier un problème, examiner les solutions, prendre en main une situation du début à la fin.

C'est du reste ce qu'il exige de ses collaborateurs: un dévouement de 24 heures par jour, la passion d'aider, l'esprit de sacrifice.

L'un des grands orateurs de Montréal, il prononce pas moins de 100 conférences par année, sans notes, éloquent et motivant, a découvert des fables qui collent bien à sa pensée et qu'il transmet. «Chaque petite action a une influence», croit-il.

«N'essayez pas de sauver le monde. Chacun de vous a un ami. Aidez cet ami.»

Sid Stevens a a commencé à 14 ans à aider les autres. Jeunesse au soleil est plus qu'une oeuvre, c'est sa raison de vivre. «Je voudrais travailler là jusqu'à ma mort».

Et continuer d'être aux premières lignes. □

Carnet de route

Sid Stevens
- Né à Montréal le 25 juin 1940
- Après ses études secondaires à Baron Bying, a suivi durant deux ans des cours de Creative Writing et Public Speaking à l'Université Concordia
- Commencé à Sun Youth en 1954 avec Earl de Laperralle
- Conseiller municipal dans Jeanne-Mance de 1978 à 1982
- A travaillé 21 ans à la compagnie Canada Typerwiter
- 1983-1988, coordonnateur de l'opération Tandem
- A mis sur pied de nombreux services humanitaires
- Conférencier populaire

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
- Montréal: au Centre des donneurs de sang de la Croix-Rouge, 2991, rue Sherbrooke Est, de 9 h à 18 h; au pavillon principal de l'Université de Montréal, 2900, boul. Édouard-Montpetit, de 10 h à 16 h; dans le hall d'entrée du pavillon Maisonneuve de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, 5415, boul. L'Assomption, de 9 h 30 à 16 h 30; dans le foyer de l'hôtel Delta, 475, av. Président-Kennedy, de 9 h 30 à 16 h 30.

La Quotidienne tirage de samedi
à trois chiffres 660
à quatre chiffres 5015

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —
Enregistrement: numéro 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.
RENSEIGNEMENTS 285-7272

07-1-01
LUNDI
10 FÉVRIER 1992

La Presse

Menace de grève du transport en commun à Montréal

MARTIN PELCHAT

■ Le spectre d'une grève générale plane à nouveau sur le transport en commun à Montréal, et il a été brandi hier par le syndicat des employés d'entretien de la STCUM.

Au terme d'une assemblée générale spéciale tenue en matinée, le syndicat CSN représentant ces travailleurs a annoncé qu'il pourrait réclamer un mandat de grève si, d'ici le premier mars, le litige sur les 93 mises à pied et la scission de la caisse de retraite n'est pas réglé à sa satisfaction.

« Il est question d'intensifier les moyens d'action, incluant la mise au vote d'un arrêt de travail, que ce soit une grève générale, des débrayages sporadiques de quatre heures ou des journées d'étude », a indiqué le président du syndicat, Normand Lamoureux.

Ce dernier affirme qu'advenant l'obtention d'un tel mandat par la direction du syndicat, l'arrêt de travail pourrait être exécuté « le lendemain même ».

« On refuse d'effectuer du temps supplémentaire et c'est considéré comme une grève illégale, alors c'est bien sûr qu'à partir du moment où on va procéder à un arrêt de travail, on sera dans l'illégalité de toute façon », lance-t-il.

Consigne maintenue

Depuis le 20 octobre, la consigne du refus des heures supplémentaires est maintenue, de même que celle de la « loi du silence », qui interdit les communications des syndiqués avec les contremaîtres.

Si maintenant le ton se durcit, c'est que la Régie des rentes du Québec vient de lever le dernier obstacle qui empêchait la Société de transport de procéder à une scission de la caisse de retraite, scission à laquelle avaient consenti les syndicats des chauffeurs et des employés de bureau mais que refusait celui de l'entretien.

Selon Normand Lamoureux, la RRQ n'a cependant pas seulement donné le feu vert à la STCUM pour scinder la caisse, mais elle lui permet également de se livrer, sans l'accord du syndicat, à toute modification majeure du régime de pension.

« C'est ce qui a fait déborder le vase! », déclare M. Lamoureux, qui accuse la Régie d'avoir « outrepassé largement son mandat ».

Rappelons qu'à l'exception de l'entretien, les autres principaux syndicats ont accepté que la STCUM éponge 22 millions de dollars de déficit en 92 par le biais d'un congé de contribution à la caisse de retraite. Le refus de l'entretien a cependant forcé la société à scinder la caisse commune de ses employés.

La STCUM a par ailleurs mis à pied 93 employés d'entretien, leur syndicat n'ayant pas adhéré au plan de relance. Le syndicat réclame que ces mises à pied soient remplacées par des mises à la retraite.

Un sursis

La CSN a aussi demandé à la Régie des rentes qu'elle retarde sa décision d'entériner la scission, en attendant que le grief la contestant ait été tranché. Mais dans une lettre du 29 janvier, la RRQ a refusé.

« Dans le présent cas, un sursis remettrait en cause le financement de la STCUM pour 1992, écrit Yves Slater, directeur des régimes de retraite à la RRQ. De plus, il faut tenir compte du fait qu'une fois versées, les contributions patronales ne pourraient être remises à l'employeur advenant une confirmation par l'arbitre de son droit de scinder le régime. »

Dans l'éventualité d'une décision arbitrale favorable au syndicat, la STCUM pourra toujours verser à la caisse les cotisations requises, note M. Slater.

« Décision politique », juge Normand Lamoureux. « On a complètement siphonné le système, dit-il. La seule place où il reste de l'argent, c'est dans les caisses de retraite, et on vient maintenant s'assurer de pouvoir se les accaparer! »

Le directeur des communications de la STCUM, Jean-Yves Duthel, réfute les allégations du syndicat. « La RRQ donne le droit à la scission et rien de plus », affirme-t-il.

Prenant acte du délai de trois semaines décrété par l'entretien, la STCUM ouvre par ailleurs la porte à une rencontre avec le syndicat. Mais il n'est toujours pas question de mises à la retraite au lieu de mises à pied, ajoute-t-il.

« M. Lamoureux a dit plusieurs fois publiquement que la CSN ne ferait rien qui nuirait à la clientèle, de poursuivre M. Duthel. On le lui rappelle. »

Sept morts dans des accidents

Presse Canadienne

■ Une collision qui a fait à elle seule quatre morts a alourdi considérablement la liste des personnes ayant péri dans divers accidents au Québec durant la fin de semaine, portant à sept le nombre de victimes mortelles.

Quatre des passagers d'une voiture, dont une mère et ses deux enfants, ont perdu la vie samedi dans un collision frontale survenue vers 20h sur la route 131, entre Saint-Félix-de-Valois et Joliette, dans Lanaudière.

Monique Alexandre, 38 ans, et ses enfants **Pierre** et **Mélodie Charette**, 12 et 9 ans, de l'île Perrot, ont succombé, de même que **Claude Blanchette**, 31 ans, de Montréal. Un cinquième passager de ce véhicule, Jean Alexandre, 22 ans, a été hospitalisé souffrant de graves blessures.

Les deux passagers de la seconde voiture impliquée, un homme de 25 ans et une femme de 20 ans, tous deux de Saint-Félix-de-Valois, ont subi des blessures légères.

Un motoneigiste âgé de 23 ans et résidant à Pierrefonds s'est tué à l'Île-Bizard, en fin d'après-midi, samedi, lorsqu'il a donné violemment contre un arbre après que son engin eut heurté une rampe de mise à l'eau pour embarcations. Son corps a été propulsé à une quarantaine de mètres du lieu de l'impact, ce qui permet à la police de croire que le bolide du malheureux filait à vive allure.

À Pointe-au-Père, à quelques kilomètres de Rimouski, Léonard Lavoie est mort à la suite d'une perte de contrôle sur la route 132, vers 3h30, samedi. La victime était âgée de 49 ans et demeurait à Price.

Vers 23h30, vendredi, dans le secteur nord de Chicoutimi, un autre motoneigiste, celui-ci de Canton Tremblay, **Raymond Desmeules**, âgé de 59 ans, a été happé mortellement par un camion-remorque.

Injurié et blessé par des policiers, il porte plainte

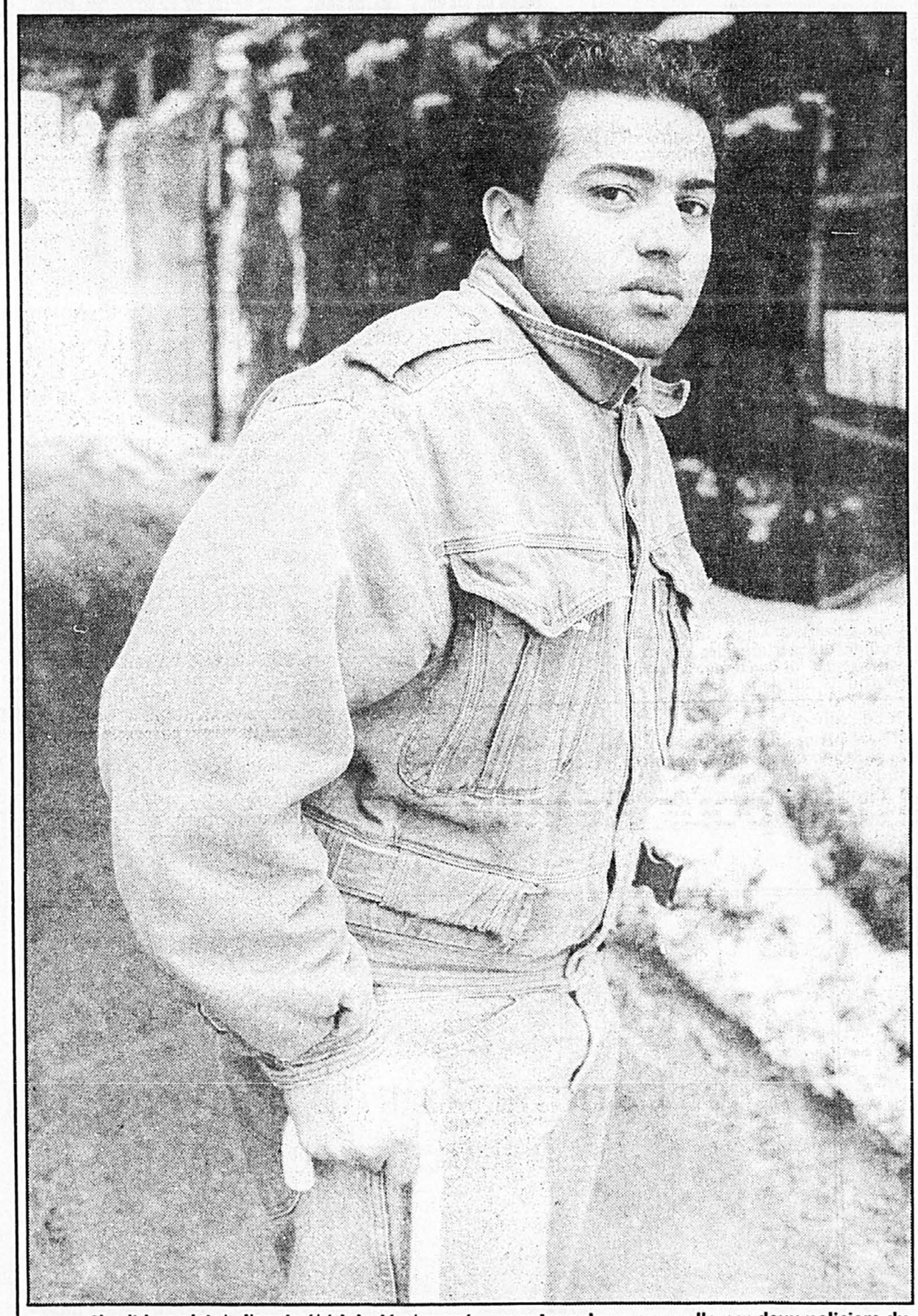

Essam Shedid se plaint d'avoir été injurié et rossé sans raison dans une ruelle par deux policiers du poste 33, le matin du 4 février.
PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Des interrogatoires « serrés » menés par des policiers, ça existe: Essam Shedid peut en témoigner. Ce jeune homme de 23 ans a vécu une expérience pour le moins traumatisante dans la nuit du 4 février, alors qu'il buvait un café paisiblemnt au restaurant Casa Mondo, rue Sainte-Catherine.

Sans comprendre ce qui lui arrivait, Essam a été fouillé, menotté, traîné dans une ruelle par des agents du poste 33, qui l'ont injurié et frappé avec un bâton de baseball avant de l'abandonner blessé et tremblant de peur à 2 h du matin.

Le jeune homme d'origine égyptienne s'est rendu au poste 34, où il a raconté sa mésaventure au lieutenant Yves Fontaine. Ce dernier lui a conseillé de porter plainte auprès du commissaire à la déontologie policière. Ce qui fut fait dès le 5 février. Essam a montré à *La Presse* une copie de sa plainte et une attestation d'examen médical. Un employé du restaurant a aussi confirmé l'opération policière.

L'incident a commencé vers 1 h 30 du matin. Selon Essam, plusieurs policiers ont fait irruption au restaurant. Ils cherchaient un suspect armé qui venait de menacer des passants.

Essam a demandé ce qui se passait. Un policier lui a dit de la boucler et s'est mis à le fouiller. Comme Essam exigeait des explications, un autre policier est intervenu. Ils ont fait sortir le jeune homme et lui ont passé les menottes, avant de le pousser dans leur auto-patrouille, en route, disaient-ils, vers le poste 33. Tout ça, sans jamais lui demander son nom ou ses papiers.

« Avant de partir, ils ont fouillé la voiture de ma mère. Ils ont brisé le siège arrière et ils ont trouvé un vieux bâton de baseball dans le coffre. Je leur ai dit que c'était à moi, pour me défendre. Là, ils m'ont dit: on va jouer au baseball et tu vas faire la balle », a raconté Essam hier, encore bouleversé.

Inquiétude

Les policiers, dont un certain J. Morin du poste 33, ont pris la route. Mais pas vers le poste 33, comme convenu. Essam commençait à s'inquiéter. L'auto-patrouille filait rue Notre-Dame, vers la brasserie Molson. Les policiers se sont arrêtés dans une ruelle au coin de Papineau et Notre-Dame. Ils ont fait descendre Essam et l'ont plaqué, dos au mur, toujours menotté.

Un policier, le plus petit des deux, lui a donné un coup de bâton de baseball dans les parties génitales en disant: « Je veux le nom du gars, as-tu compris, ostie? » « Je suis tombé sur les genoux, il m'a donné d'autres claques dans le visage. Je lui ai dit que je connaissais personne avec un gun. Il a dit: Tu ris de moi, et il m'a donné un coup de poing dans les côtes », a repris Essam.

Le plus grand des policiers, le même J. Morin, l'a jeté à terre, le pied sur le visage en lui disant: « T'es mieux de parler, mon crisse d'immigrant. » « Il m'a craché dessus. J'ai pensé, je vais donner n'importe quel nom et ils me laisseront partir. J'ai dit: C'est Steve. Il m'a dit: La prochaine fois t'es mieux de répondre plus vite, ou tu ne sortiras pas vivant », a affirmé Essam Shedid.

Le petit policier a entendu sur les ondes de la radio qu'on avait localisé un suspect. Les deux agents sont partis en voiture, laissant le jeune homme mal en point dans la ruelle, sans moyen de locomotion.

Il a marché jusqu'au restaurant, rue Sainte-Catherine Est, pour reprendre sa voiture. Il est ensuite allé au poste 34 pour porter plainte. « J'avais trop peur d'aller au poste 33. Le lieutenant Fontaine a été très correct. J'ai sangloté devant lui à cause des nerfs. Il a essayé de me calmer et m'a dit de me plaindre à la commission de déontologie. »

Diagnostic

Essam Shedid s'est rendu au centre hospitalier Jeanne-D'Arc quelques heures plus tard. Le médecin de l'urgence a diagnostiqué des contusions à une jambe et de la difficulté à uriner. Il lui a prescrit des médicaments contre la douleur. Depuis une semaine, Essam marche avec une canne. Il doit aller voir un spécialiste pour sa vessie et faire de la physiothérapie pour sa jambe.

Un employé du restaurant Casa Mondo a confirmé l'opération policière. Il connaît Essam, c'est un client. « Ils l'ont fouillé et l'ont emmené avec les menottes. Après, je ne sais pas », a dit cet employé.

Pour le moment, les officiers du poste 33 ne peuvent rien dire. Ils expliquent que l'enquête va suivre son cours. Ils confirment que le policier J. Morin travaille bien de nuit au poste 33. Pourtant, ce soir-là, il n'était pas à l'horaire. Quant au lieutenant Fontaine du poste 34, il est en vacances jusqu'à jeudi.

Les marchands de Verdun partent en guerre contre la Ville

RAYMOND GERVAIS

■ Les marchands de Verdun, déjà durement éprouvés par la réfection de la rue Wellington l'été dernier, ont décidé de s'unir afin de contrer l'augmentation de la taxe d'affaires de plus de 40 p. cent que vient de leur imposer la Ville.

Réunis hier matin dans un restaurant de la rue Wellington, les commerçants entendent mobiliser le plus grand nombre possible de propriétaires de commerce pour aller démontrer au conseil municipal, demain soir, qu'ils n'entendent pas voir leur compte de taxes augmenter en moyenne de 45 p. cent.

Depuis le mois d'avril dernier, pas mois d'une douzaine de commerces de la rue Wellington à Verdun ont fermé leurs portes et cinq ou six autres doivent faire de même au cours des prochains mois.

Et, d'expliquer M. Jacques Ouellette, commerçant en restauration rapide, il ne faut pas imputer toutes les fermetures à la récession et à la réforme Ryan sur la taxation municipale.

« Les gens se nourrissent et s'habillent même en temps de ralentissement économique. Il y a de nombreuses municipalités qui n'ont pas augmenté la taxe d'affaires afin d'aider les commerçants en cette période difficile. C'est le cas de Lasalle. Pourquoi ici à Verdun, la ville fait-elle le contraire? On augmente les taxes démesurément, on ferme durant six mois une artère commerciale et on refile une facture variant entre 6000 $ et 12000 aux propriétaires de commerce pour enfouir des fils électriques sous terre alors que le travail ne sera pas fait avant l'an 2000 », a indiqué M. Ouellette.

« Tout un cadeau »

Au sujet de cette dernière facture, la ville a dit aux commerçants qu'ils pouvaient l'acquitter en un seul versement ou la répartir sur une période de 20 ans. Dans ce dernier cas, un montant de 7000$, par exemple, finirait par coûter 16000$ au bout de 20 ans, en raison des intérêts. « Tout un cadeau », ont lancé certains marchands.

« Plusieurs d'entre nous sont au bord de la faillite et il faut que la ville comprenne que notre capacité de payer à ses limites », a ajouté pour sa part M. Jean-Claude Lapierre, un libraire de la rue Wellington.

M. Lapierre ne peut admettre que les marchands qui sont locataires n'aient pas droit de vote lors des élections municipales. « No taxation without representation: c'est la base même du système britannique de taxation dans lequel nous vivons. Nous payons des taxes, nous devrions avoir le droit de choisir nos élus au même titre que les locataires d'un immeuble », a précisé M. Lapierre.

Ce dernier a d'ailleurs l'intention avec ses amis marchands de faire pression sur la Ville afin de reconquérir le droit de vote qu'ils ont perdu il y a une douzaine d'années. Il espère en outre que leur action amènera tous les commerçants du Québec à faire de même.

Augmentation abusive

À titre d'exemple, M. Jean-Pierre Leblanc, propriétaire d'un salon de coiffure de la rue Wellington, payait l'an dernier 11020 $ de taxes. Cette année, son compte s'élève à 16019 $ à cause de la réfection de la rue Wellington et de la réforme Ryan. « Nous sommes pris à la gorge et nous n'avons tout simplement plus cette capacité de payer », a déclaré M. Leblanc.

Selon les propriétaires, la solution consisterait à geler les taxes au montant de l'an dernier et de permettre aux marchands d'étaler en trois versements leur paiement.

Pendant quelques minutes hier, le ton a monté parmi les marchands, qui ne sont pas tous d'accord avec les actions de la SIDAC. Mais finalement tous se sont ralliés.

Même s'ils n'ont pas le droit de vote, les marchands estiment que le conseil de ville devra les écouter puisqu'ils sont 1300 à payer une taxe d'affaires et qu'ils ont une certaine influence sur les résidents qui eux, ont le droit de vote.

Malgré certaines divergences d'opinion, les marchands de la rue Wellington à Verdun ont décidé hier de faire front commun contre l'administration du maire Raymond Savard pour ne pas assumer les hausses de taxes que leur présente la municipalité. Jean-Claude Lapierre, libraire, Nicolas Efthimiakopoulos et Jacques Ouellette, restaurateurs, se sont finalement entendus pour se présenter mardi soir à l'hôtel de ville.
PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Faire l'amour à 15 ans

La contraception chez l'adolescente: les méthodes

LOUISE CHARBONNEAU
collaboration spéciale

On reconnaît donc que l'amour à 15 ans existe et se vit par bon nombre de garçons et de filles ayant des relations sexuelles complètes. Quelles sont alors les méthodes contraceptives les plus appropriées à cet âge?

On les partage en deux groupes, les méthodes «dures» et les méthodes «douces», voulant par là faire une distinction entre ce qui entrave le cycle naturel de la femme et ce qui ne lui porte pas atteinte.

Les premières comprennent la contraception hormonale et le stérilet; elles nécessitent l'intervention du médecin. Les autres demandent un certain apprentissage à l'aide d'intervenants qualifiés, mais elles exigent surtout une participation suivie de la femme ou du couple; on y inclut les méthodes dites mécaniques et de la température.

Contraception hormonale

La «pilule» est maintenant utilisée depuis 30 ans par des femmes partout dans le monde. Depuis 1985, on recommande de ne donner que les contraceptifs qui contiennent de faibles doses d'hormones, de sorte que les effets secondaires et les contre-indications sont relativement peu fréquents. La majorité des adolescentes en bonne santé peuvent prendre la pilule qui leur offre la meilleure protection contre les risques de grossesse.

La pilule suscite encore de telles interrogations et de telles craintes qu'elle mérite qu'on lui consacre davantage d'espace. Nous y reviendrons donc.

Le terme de contraception hormonale implique d'autres moyens que la pilule, c'est-à-dire d'autres façons d'administrer des hormones, mais qui ne sont pas appropriées pour la contraception courante chez les adolescentes ou tout simplement pas encore disponibles au Canada.

Le stérilet

Ce moyen existe depuis longtemps et il a été très en vogue il y a une vingtaine d'années. Il semblait particulièrement prometteur pour les adolescentes. En effet, il s'agit d'insérer un objet en forme de T dans l'utérus et il peut être laissé en place de 2 à 3 ans. Son efficacité est excellente, jusqu'à 98,5 p.cent et la femme n'a pas à se soucier de sa contraception lors de chaque relation sexuelle. Le stérilet est muni d'une petite corde qui dépasse dans le vagin et qui permet de vérifier s'il est bien en place. Le médecin peut le retirer facilement quand la femme le désire.

L'augmentation des infections à chlamydia et de la gonorrhée chez les adolescentes à la fin des années 70 nous a forcés à reviser totalement nos indications par rapport au stérilet. En effet, ces deux bactéries transmises par contact sexuel se logent au col de l'utérus et la présence du stérilet leur offre une voie d'ascension vers les trompes, favorisant le développement de la salpingite et les dangers de grossesse ectopique. Les risques pour la fertilité future prennent alors une telle importance que l'on ne recommande plus le stérilet comme méthode contraceptive chez une jeune femme qui n'a pas encore eu d'enfant.

Les méthodes mécaniques

Le condom, le diaphragme et la cape cervicale, créent une barrière entre le sperme et le col de l'utérus. Les éponges, les mousses, les gelées et les ovules spermicides sont déposées dans le vagin où elles agissent en tuant les spermatozoïdes avant que ceux-ci ne pénètrent dans le col de l'utérus.

L'efficacité théorique des trois premières est excellente, de l'ordre de 97 à 98 p.cent mais, en pratique, surtout chez une clientèle adolescente, le pourcentage d'efficacité peut tomber aux environs de 80 p.cent parce que l'utilisation est trop irrégulière (condom) ou difficile (diaphragme, cape).

Quant aux spermicides, s'ils sont utilisés seuls, ils sont peu efficaces surtout chez des couples jeunes et potentiellement très fertiles. Les taux d'échecs se situent entre 15 et 20 p.cent. De plus, ces produits provoquent à l'occasion des irritations vaginales.

Les méthodes de la température

Il s'agit d'une façon tout à fait intéressante pour une femme qui veut apprendre à connaître ses cycles et les différentes manifestations de son corps à chaque phase du cycle. Ces méthodes sont préconisées pour planifier une naissance parce qu'elles permettent de situer la période de l'ovulation. Cependant, chez les femmes qui n'ont pas des cycles réguliers, l'efficacité contraceptive est faible. Or, souvent les adolescentes ont des cycles irréguliers et leur mode de vie n'est pas suffisamment stable pour leur permettre de prendre leur température tous les jours dans des conditions assez précises, de la consigner sur un graphique et d'y adjoindre des observations sur la texture de leurs pertes vaginales aux différentes phases du cycle. On recommande aux femmes qui désirent utiliser ces techniques d'observer leurs cycles pendant 8 mois avant de pouvoir s'y fier. En théorie, ces méthodes démontrent des taux d'efficacité qui peuvent atteindre 98 p.cent mais en pratique, on observe près de 25 p.cent d'échecs.

Et si aucune contraception n'est utilisée? Le pourcentage d'échec, théorique et pratique, se situe à 90 p.cent à plus ou moins brève échéance.

Lundi prochain:
La pilule à 15 ans

Fugue de six adolescents srilankais

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Parce qu'ils ont décidé de vivre leur vie, six adolescents en fugue, originaires de Sri Lanka, mobilisent depuis vendredi les efforts des policiers du poste 31 et de la Gendarmerie royale du Canada.

Les six jeunes, âgés de 14 à 16 ans, ont quitté leur domicile respectif vendredi matin. Au lieu de se rendre à l'école, ils sont, selon le témoignage d'un ami, probablement en route vers l'Ouest du pays, pour Vancouver.

Les parents vivent des heures pénibles depuis deux jours. Au début, ils ont craint le pire. Jusqu'à ce qu'un ami du groupe d'adolescents vende la mèche.

«Ce jeune a dit à notre enquêteur qu'il les a accompagnés à 7 heures, vendredi matin, au terminus d'autobus. Son témoignage est très crédible. Selon nos calculs, il y a un autobus qui arrive à 5h 30 demain matin (ce matin) à Vancouver. Sinon, la GRC a l'oeil sur tous les autobus dans le corridor signalé», a souligné le sergent Robert Thibault.

Quatre des six adolescents vivent dans le secteur Côte-des-Neiges: Rammanam Thanabalasingham, Rajkumar Pirithivirajah, Vaneesan Thangavelautahn et Vadivelu Kumchithapatahn. Muruganthan Thamilchelvan habite dans Montréal et le dernier, Jathunandanan Kunaratnan, vient de Ville-Saint-Laurent. Quatre d'entre eux fréquentent l'école Saint-Luc et les deux autres vont à l'Adventist School.

De bons garçons

Selon les familles, les adolescents sont de «bons garçons», sans problèmes. «Rammanan a eu mal à la tête pendant deux ou trois jours. On croit que c'est peut-être parce qu'il pensait beaucoup à ce qu'il allait faire vendredi», a dit son père, hier.

Selon sa famille, Rammanan est très studieux, va prier le vendredi et rentre toujours à l'heure. Il n'a jamais fait de fugue avant. «C'est un de ses amis qui a dû lui mettre ça dans la tête. Nous sommes très inquiets. Même si nous pensons qu'il est parti pour Vancouver, nous ne sommes pas sûrs de le retrouver», a expliqué son oncle, Selvachandran Kumarasamg.

Des parents ont aussi indiqué à la police que certains des enfants avaient pris des vêtements avec eux, qu'ils auraient cachés dans les sacs d'école. Mais pour l'argent du billet?

«Un billet pour Vancouver coûte 245 $. Les parents nous ont dit qu'il y avait eu quelques «emprunts» dans les maisons. De l'argent aurait disparu», a expliqué le sergent Thibault.

Même si la police tient maintenant une bonne piste, la panique a pris le dessus vendredi et samedi, puisqu'on était sans aucune nouvelle. Tous les corps de police du Québec ont été alertés. La police a fait la tournée des hôpitaux, des aéroports, des réseaux d'autobus, de la morgue. Elle a contacté les familles et les amis, souvent deux ou trois fois.

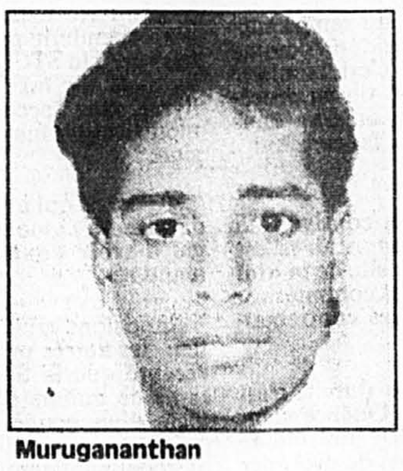
Muruganthan

Jathunandanan

Rammanam

Rajkumar

Vaneesan

Vadivelu

UNE GRANDE OCCASION...

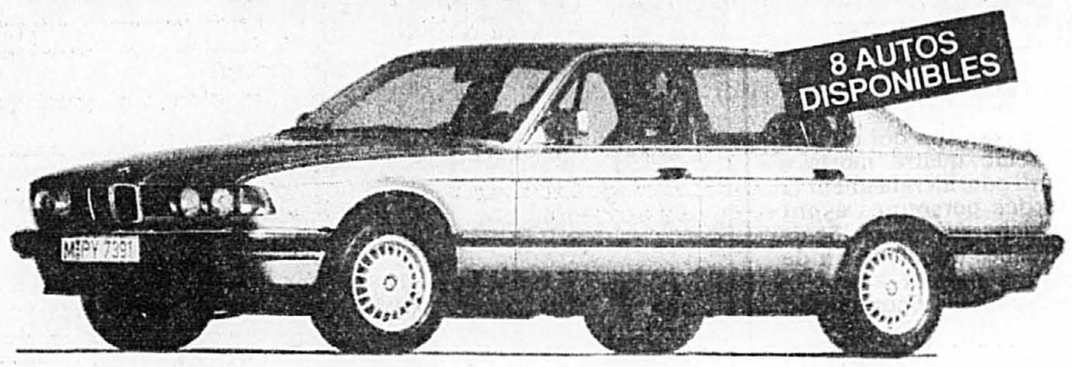

LE PLAISIR DE CONDUIRE ENTRE BONNES MAINS.

...de vous procurer à prix d'occasion l'une des 8 autos de courtoisie 735i/735iL ayant servi à nos clients exécutifs. Avec leur bas kilométrage (moins de 8 000), elles sont toutes munies des garanties d'origine de BMW, ainsi que d'un programme d'entretien complet de 4 ans/80 000km de la date d'origine du véhicule. Voilà une occasion à ne pas manquer!

La 735i. Une tradition d'élégance et de fiabilité. Location 36 mois avec 12 000$ comptant. Valeur résiduelle optionnelle de 34 637$.
735i 669 $PAR* MOIS

La 735iL. Le véhicule exécutif par excellence. Location 36 mois avec 12 000$ comptant. Valeur résiduelle optionnelle de 37 635$.
735iL 739 $PAR* MOIS

*Taxes, transport et préparation en sus. Les véhicules offerts peuvent différer de ceux qui sont illustrés.

GOÛTEZ-Y! FAITES-EN L'ESSAI AUJOURD'HUI.

VOS CONCESSIONNAIRES BMW.

MONTRÉAL — Automobiles Canbec — 4090, Jean Talon O. — Montréal, Québec — (514) 731-7871
BROSSARD — Park Avenue BMW — 8755, Boul. Taschereau O. — Brossard, Québec — (514) 445-4555
LAVAL — Boulevard St-Martin Auto — 1430, St-Martin O. — Laval, Québec — (514) 667-4960
KIRKLAND — BMW Kirkland — 16710, Route Transcanadienne — Montréal, Québec — (514) 695-6662

Une femme poignarde son fils au cours d'une beuverie

■ Une femme âgée de 59 ans a poignardé son fils, hier matin, à l'aide d'un couteau de cuisine à la suite d'une dispute de famille. Le drame s'est déroulé au 9791, 2e avenue, à Rivières-des Prairies.

Le jeune homme de 32 ans se serait querellé avec l'ami de sa mère. Par la suite, c'est la mère qui se serait disputée avec son fils. Peu avant l'arrivée des policiers, vers 3h 20, elle aurait frappé son garçon à l'abdomen. L'homme a été transporté à l'hôpital Maisonneuve, où il devait être opéré hier soir. Il est hors de danger.

Sa mère sera accusée ce matin, au Palais de justice de Montréal, de tentative de meurtre. Selon la police, toute la famille avait beaucoup bu pendant la soirée.

RÉSULTATS loto-québec

loto-québec

Lotto 6/49 — Tirage du 92-02-08

5 16 17 18 31 38
Numéro complémentaire: 19

	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 205 432,00$
5/6+	6	120 543,20$
5/6	297	1 948,10$
4/6	19 175	57,80$
3/6	363 601	10,00$

Ventes totales: 18 794 974,00$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00$
Prochain tirage: 92-02-12

Extra — Tirage du 92-02-08

NUMÉROS	LOTS
272065	100 000 $
72065	1 000 $
2065	250 $
065	50 $
65	10 $
5	2 $

Banco — Tirage du 92-02-08

3 4 10 23 24
26 29 32 33 41
44 46 47 49 55
56 60 61 64 70
Prochain tirage: 92-02-10

Select 4 — Tirage du 92-02-08

1 8 11 13 24 41
Numéro complémentaire: 30
MISE-TOT 19 25 28 34

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00$
5/6+	3	10 870,20$
5/6	41	530,20$
4/6	2 295	44,20$
3/6	34 189	5,00$

	GAGNANTS	LOTS
	99	505,00$

Ventes totales: 1 215 179,00$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Grâce à Olivetti, les banques ont du nouveau à offrir à leurs succursales.

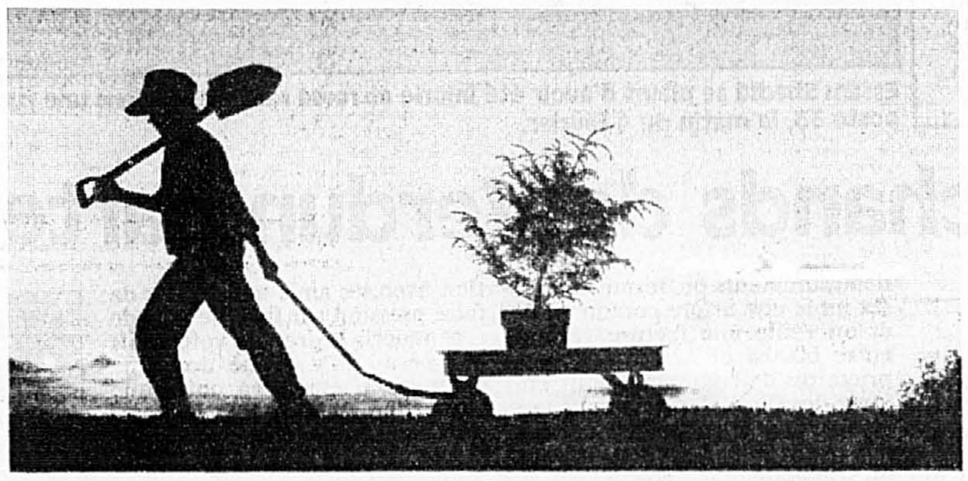

Des possibilités.

Jusqu'à tout récemment, la souplesse de services des succursales bancaires était relativement restreinte.

Mais grâce à la *plate-forme de services bancaires* mise au point par Olivetti, des possibilités jusque là impraticables s'offrent à chacune des succursales.

La *plate-forme de services bancaires* forme, en fait, un système informatique complet intégrant les protocoles de sécurité les plus stricts et donnant aux succursales la possibilité de créer leurs propres applications.

Comptant plus de 250 000 *plate-formes de services bancaires* déjà installées partout dans le monde, Olivetti possède une expérience hors pair en matière de solutions spécialisées pour l'industrie bancaire. En faisant appel aux compétences d'Olivetti, vous pouvez mettre au point et commercialiser une gamme inégalée de services bancaires d'avant-garde à l'intention de vos clients.

En outre, comme la *plate-forme de services bancaires* se fonde sur les systèmes à architecture ouverte d'Olivetti, vous pouvez tirer parti au maximum de votre système informatique actuel.

Renseignez-vous sur la foule d'avantages que la *plate-forme de services bancaires* d'Olivetti peut apporter à l'ensemble de votre succursale. Communiquez avec les spécialistes des services bancaires d'Olivetti.

Olivetti Canada Limited
Division de la commercialisation (industrie financière)
3190 Steeles Ave. E., Markham, Ont. L3R 1G9
Téléphone : **(416) 477-8250** (poste 319)
Télécopieur : **(416) 477-8303**

olivetti

Votre partenaire de confiance en matière de systèmes ouverts

31 morts dans l'écrasement d'un avion affrêté par le Club Med

Les touristes étaient en route pour une semaine de vacances au Sénégal

d'après AFP, Reuter et AP

DAKAR

■ Trente et une personnes sont mortes et 25 autres ont été blessées, dont neuf grièvement, dans l'accident d'un avion de la Gambian Airways affrêté par le Club Méditerranée, qui s'est écrasé vers 5 h hier matin dans la province de Diouloulou, dans le sud du Sénégal.

L'accident est dû à une erreur de manoeuvre et une erreur d'appréciation du pilote de l'appareil, qui a pris les lampes de jardin d'un hôtel pour les balises lumineuses d'un aéroport, a annoncé M. Mbagnick Ndiaye, gouverneur de la région de Ziguinchor, où a eu lieu la catastrophe.

Selon le gouverneur, interrogé par la radio sénégalaise, le pilote de l'avion affrêté par le Club Méditerranée et Air Sénégal, a confondu les lampes de jardin d'un hôtel de la région avec les balises lumineuses de l'aéroport du Cap Skirring, situé à une cinquantaine de kilomètres au sud du lieu de l'accident.

Le gouverneur a indiqué que la boite noire de l'avion a été retrouvée.

M. Ndiaye a ajouté que deux personnes qui n'étaient pas inscrites sur le manifeste de vol se trouvaient à bord de l'appareil qui transportait selon lui 59 personnes. Selon les chiffres initiaux à la disposition des secouristes, l'appareil transportait 50 touristes — 48 Français et deux Belges — et 6 membres du personnel de la compagnie GambCrest — les deux pilotes américains, un mécanicien et une hôtesse gambiens, un responsable et une hôtesse britannique.

Selon l'ambassade de France à Dakar, outre les 26 survivants déjà rapatriés sur Dakar, dont certains dans un état grave, 30 ou 31 corps devaient être ramenés dans la soirée de Ziguinchor à Dakar.

De source médicale, on indique que le pronostic concernant deux des blessés est réservé sur 24 heures. On confirme également qu'un Boeing 737 sanitaire a quitté Paris à 16 h 00 HNE pour Dakar.

L'avion, un Convair 640 (bimoteur à hélices de construction américano-britannique), avait été mis en service il y a 27 ans.

Selon Serge Trigano, directeur général du Club Méditerranée, «l'avion était en phase d'approche. Il était à dix ou 15 minutes de l'atterrissage (...) C'est la première fois en 42 ans qu'une telle catastrophe nous arrive.»

Les passagers du Convair de la Gambian Airways — dont plus de la moitié étaient originaires de la région parisienne — étaient en route pour une semaine de vacances à Cap Skirring, où ils devaient rejoindre deux autres groupes de touristes qui sont pour leur part arrivés à bon port de deux avions d'Air Sénégal.

Sur place, les secours se sont très rapidement organisés, grâce notamment à la présence d'hélicoptères de l'armée française qui doit commencer lundi avec l'armée sénégalaise des manoeuvres communes.

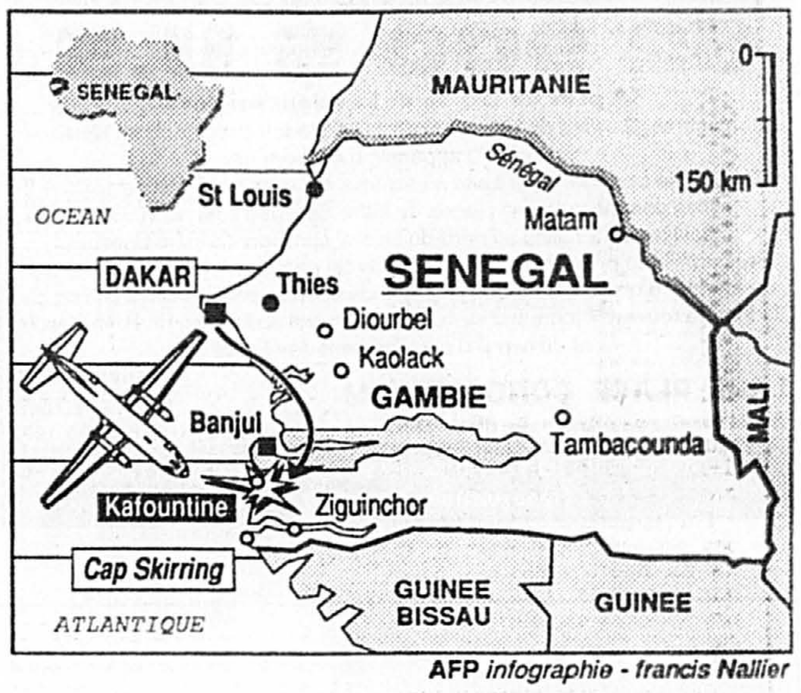

AFP *infographie - francis Nallier*

Choix.

Faites vos choix,
chaque jour de la semaine.

Dès aujourd'hui et jusqu'au 31 mars 1992, vous pouvez profiter du luxe, du service et du style des Hôtels Inter-Continental à Montréal et à Toronto. Et vous pouvez le faire à un tarif exceptionnellement bas, incluant un avantage additionnel. Choisissez l'option que vous privilégiez et jouissez pleinement d'un luxueux séjour bien mérité.

	Hébergement dans une suite comprenant une chambre à coucher.
	Chambre communicante à moitié prix.
	Stationnement de nuit.
	Crédit de $25 par jour dans nos bars et restaurants.

HOTEL INTER·CONTINENTAL MONTRÉAL — $139*
360, rue St-Antoine ouest • (514) 987-9900

HOTEL INTER·CONTINENTAL TORONTO — $149*
220 Bloor Street West • (416) 960-5200

Pour réservations, contactez votre agent de voyages ou appelez sans frais, 800-327-0200.

INTER·CONTINENTAL HOTELS

** Tarifs et options, par chambre, par nuit, occupation simple ou double. Selon les disponibilités. Réservations requises à l'avance. Si l'une des options n'est pas disponible à l'arrivée, un substitut sera proposé. Des options additionnelles à celle choisie peuvent être achetées. Taxes locales et service non inclus. Non disponibles pour les groupes.*

Cours de fine cuisine familiale de base par Henri Bernard

Préparations de base clés en 9 leçons hebdomadaires de 3 h comprenant l'enseignement de la préparation de 9 excellents repas et la dégustation de ces derniers.
1re leçon au choix,
11 ou 12 février

843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard
3942, rue Saint-Denis
bureau 1, Montréal H2W 2M2

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Une voiture poussée en bas de l'autoroute

Un couple a été blessé lorsque sa voiture a quitté l'autoroute Métropolitaine, hier matin, pour basculer six mètres plus bas, au coin des rues Crémazie et Chambord. Un camion-remorque est responsable de l'accident. Il s'est déplacé sur la voie de droite, sans regarder. La voiture, complètement coincée, a glissé sur la neige et la glace accumulées sous la rampe de sécurité. La remorque a soulevé le véhicule qui s'est écrasé sur la voie inférieure. La Sûreté du Québec de Montréal-Metro (341-4411) tente de retrouver des témoins de la scène et demande l'aide de la population pour localiser le camion-remorque de couleur rouge et blanche.

Atterrissage d'urgence d'un Boeing 727 à Porto Rico

Agence France-Presse

SAN JUAN (Porto Rico)

■ Un Boeing 727 transportant 158 passagers a fait un atterrissage d'urgence dimanche à l'aéroport de San Juan (Porto Rico), d'où il venait de décoller, après que le pilote eut détecté une défaillance du train d'atterrissage, ont indiqué les responsables de l'aéroport.

Il s'est posé sur le train avant, le train droit et l'aile gauche, le train n'étant pas sorti de ce côté.

De même source, on avait indiqué précédemment que l'appareil avait atterri sur le ventre, sans faire de blessés.

Le frottement de l'aile a provoqué une gerbe d'étincelles, sans déclencher d'incendie, a-t-on ajouté à l'aéroport, où les services de secours avaient été mis en alerte.

L'avion de la compagnie américaine USAir, qui venait de décoller à destination de Philadelphie (Pennsylvanie), avait rebroussé chemin après quelques minutes de vol.

Chauffeur de taxi assailli

■ Un chauffeur de taxi âgé de 38 ans travaillant sous la bannière de la compagnie LaSalle, a été frappé à la tête, assommé et détroussé de son argent hier, vers les 17 h 30, près de l'intersection des rues Beaumont et avenue du Parc, dans le nord de la ville.

Selon la police, le chauffeur, qui a été transporté à l'hôpital Royal Victoria, où il repose dans un état satisfaisant, a été frappé violemment à l'arrière de la tête par un ou deux clients qui étaient montés à bord de son véhicule.

Le pauvre homme a perdu conscience et lorsqu'il est revenu à lui, ses agresseurs avaient pris la fuite. Le chauffeur a alors demandé de l'aide par radio à son répartiteur. Personne n'a été arrêté relativement à cette affaire et la police ne possède aucune description du ou des suspects, la victime étant très confuse.

VENTE-O-THON DE TRACTION INTÉGRALE

FAITES L'ESSAI DE CELLE QUI S'AGRIPPE À LA ROUTE

SUBARU

LEGACY 'L' À PARTIR DE 17,999 $*
2.2 litre, injection multi-point, freins à disque aux 4 roues, traction intégrale, AM/FM stéréo, volant inclinable, glaces à commande électrique, verrouillage électrique des portes, rétroviseur à commande électrique. MODÈLE FAMILIALE AUSSI DISPONIBLE

LOYALE À PARTIR DE 13,299 $*
1.8 litre, injection, servofrein, servodirection, traction intégrale, AM/FM stéréo, volant inclinable, rétroviseur à commande électrique.

JUSTY À PARTIR DE 9,969 $*
5 portes, traction intégrale, AM/FM stéréo, sièges rabattables, essuie-glace arrière, ensemble complet.

GARANTIE SUBARU 5 ANS 100 000 km

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Votre **incomparable** concessionnaire

SUBARU

Qualité japonaise à un prix abordable

*Transport, préparation et taxes en sus

SPCA NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?
Veuillez renouveler votre carte de membre aujourd'hui.
SPCA, 5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H4P 1X4

FLORIDE
West Palm Beach
62 900 $ U.S.
(À près de 50 % de la valeur originale)
2 chambres, 2 salles de bain, plus de 1100 pieds carrés, incluant terrasse privée et 3 appareils ménagers, etc.
Situé sur le bord de Clear Lake à seulement 1 mille de l'Intracoastal et à 2 milles des magnifiques plages de Palm Beach, à l'est de la 95 et à seulement 2 milles au nord du nouvel aéroport de Palm Beach.
Ce magnifique projet ultra-sécuritaire de 96 condominiums est à distance de marche d'un golf, d'un des plus grands centres commerciaux du sud de la Floride (ouvert 7 jours par semaine) du nouvel auditorium de Palm Beach et du camp d'entraînement des Expos.
LAKE PLACE CONDOMINIUM
Aussi tennis, pavillon, salle d'exercice,
Financement 80 % à 4,75 % JUSQU'AU 1er MARS 1992
Soirée d'information les 12 et 19 février à 19 h au Pier 66, Fort Lauderdale
Réservation: 1 800 874-6801
1727183-207

Déficit de la CSST: la CSN renvoie la balle dans le camp des patrons

RAYMOND GERVAIS

■ La vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux, Mme Céline Lamontagne, se demande si les déclarations alarmistes faites par les milieux patronaux au cours des trois derniers mois, quant au coût du régime québécois de santé et de sécurité au travail, ne visent pas tout simplement à remettre en question le régime actuel au détriment des travailleurs.

Mme Lamontagne a fait cette déclaration hier lors d'une conférence de presse convoquée par la CSN au sujet du déficit de 600 $ millions de la CSST.

Se disant préoccupée par ce déficit, la vice-présidente syndicale a déploré le comportement des employeurs qui, selon elle, se soucient davantage de la diminution des coûts généraux de leur entreprise que du respect de leurs employés. «Tant que les employeurs ne changeront pas leur attitude à l'égard de la main-d'oeuvre, la situation financière de la CSST risque de ne pas s'améliorer», a soutenu Mme Lamontagne.

Toujours d'après la syndicaliste, la première cause de l'augmentation des coûts de la CSST se trouve dans l'allongement de la durée des périodes de consolidation des travailleurs accidentés.

À titre d'exemple, Mme Lamontagne a rappelé que la CSST avait établi la cotisation patronale pour l'année 1991 en prévoyant que la durée moyenne des accidents s'établirait à 48,8 jours d'indemnisation. Or, en réalité, la durée moyenne des jours perdus a été de 67,4. De plus, une partie du déficit annuel est imputable aux lésions des années antérieures.

Selon la CSN, le nombre des maladies professionnelles et les rechutes peuvent avoir eu un impact sur la durée de l'indemnisation.

La centrale syndicale signale trois constantes qui seraient de nature à faire augmenter les coûts de l'indemnisation.

La première est l'utilisation abusive des mécanismes d'assignation temporaire de travailleurs accidentés à des tâches autres que leurs fonctions habituelles: ce qui peut, dans certains cas, entraîner des rechutes et prolonger la durée de l'absence du travail régulier.

La seconde est le refus des employeurs de reprendre à leur emploi des travailleurs accidentés victimes de lésions permanentes.

Enfin, la CSN fait remarquer que le fonctionnement même du système d'indemnisation des travailleurs accidentés par la CSST provoque de nombreux délais occasionnant des coûts improductifs.

Pour la CSN, le déficit de la CSST ne peut se résumer aux accusations du Conseil du patronat du Québec, selon qui «les médecins traitant abusent du système en étant trop débonnaires avec les travailleurs accidentés ou soi-disant accidentés». «La situation financière difficile que traverse la CSST est plutôt due à un ensemble de facteurs à la portée des employeurs. Ces derniers devraient mettre plus d'énergie à limiter les dangers à la source qu'à tout tenter pour réduire le nombre de réclamations des victimes», a conclu Mme Lamontagne.

Le lobby des armes passe à l'action

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le lobby des armes à feu encourage les détenteurs d'armes de chasse ou de collection à accroître leur contrôle sur les instances politiques locales afin de relancer la lutte contre la nouvelle Loi canadienne sur le contrôle des armes à feu.

Cette loi interdit l'importation des fusils d'assaut militaires et renforce les contrôles existants sur les autres armes. De plus, elle limite le contenu des chargeurs à cinq balles pour les fusils et à 10 balles pour les pistolets. La loi introduit également de nouvelles normes concernant l'entreposage des armes à feu.

Les règlements accompagnant la nouvelle loi font toujours l'objet de discussions au sein du comité d'experts formé par la ministre de la Justice Kim Campbell.

Des membres de la National Firearms Association (NFA), qui est à l'origine de ce mot d'ordre, ont déjà pris une longueur d'avance dans le comté ontarien de Parry Sound-Muskoka, fief du conservateur Stan Darling. Ils affirment qu'ils passeront bientôt à l'action dans le comté de Burlington, représenté par Bill Kempling.

M. Darling, qui a voté en faveur de la Loi sur le contrôle des armes à feu adoptée par les Communes peu avant Noël, devrait prendre sa retraite avant les prochaines élections, estime-t-on. Le député, qui est en poste depuis 1972 dans son comté, est présentement à l'extérieur du pays et n'a pu être joint pour donner ses commentaires.

Le président de la NFA, David Tomlinson, a déclaré à partir du siège de l'organisme, à Edmonton, que les actions entreprises dans le comté de Parry Sound-Muskoka avaient la valeur d'un projet-pilote destiné à démontrer aux gens qu'ils peuvent se joindre à ce mouvement politique. La NFA incite ses 50000 membres à s'impliquer dans les associations de comté de tous les partis, même du Reform Party.

Décès du Dr Albert Moll

■ Le docteur Albert E. Moll, qui a ouvert le premier centre psychiatrique de traitement de nuit en Amérique du Nord à l'Hôpital général de Montréal, est décédé samedi à son domicile d'Ottawa après une longue maladie. Il était âgé de 85 ans.

Le centre, dont l'ouverture a eu lieu en 1954, permettait à des malades de travailler durant le jour et de subir un traitement le soir.

Né en Italie en 1906, le Dr Moll avait fait ses études en Italie et obtenu un diplôme en commerce de l'université de Milan. Il émigra au Canada, obtint une licence en droit en 1932 et un diplôme de docteur en médecine en 1937 à l'université McGill.

La Seconde Guerre mondiale interrompit ses études supérieures à Londres et en 1945, le Dr Moll était lieutenant-colonel et conseiller principal en neuro-psychiatrie pour l'Armée canadienne outre-mer.

Revenu à Montréal, il fonda le service de psychiatrie de l'hôpital général. Il organisa ensuite le centre de psychiatrie de nuit, qui obtint un tel succès qu'il fut copié par d'autres hôpitaux nord-américains.

Le Dr Moll laisse dans le deuil sa femme Patricia, un frère, une soeur, deux filles et deux arrières-petits enfants.

Près de trois millions de Canadiens ont fait passer leur message au gouvernement : non aux taxes sur le tabac !

À la suite du dernier budget fédéral, on a vu naître un mouvement de révolte pacifique mais ferme. Quelque trois millions de Canadiens ont pris la peine d'envoyer des cartes de protestation contre les taxes sur le tabac à Ottawa. Leur message était clair : assez, c'est assez ! Un message dont le ministre des Finances aura sans doute intérêt à tenir compte lors de la préparation du budget de cette année.

Les taxes sur le tabac sont tout à fait injustes.

Les 6,4 millions de fumeurs canadiens sont à juste titre indignés par le niveau de taxation actuel du tabac. À elles seules, les taxes fédérales et provinciales comptent pour plus de 70 % du prix du paquet de cigarettes. Et depuis 1984, le prix des cigarettes a presque triplé. Cela veut dire que les Canadiens qui choisissent de fumer se voient dépouillés de 7 milliards $ sous forme de taxes et que ceux dont le revenu est modeste ou fixe ont à supporter un fardeau particulièrement injuste.

De plus, 57 000 Canadiens dont les emplois sont directement ou indirectement liés au secteur du tabac partagent ce sort inéquitable. Ils entrevoient l'avenir avec inquiétude. Fermetures d'usines, abandons d'exploitations agricoles, pertes d'emplois, entreprises en mauvaise posture, ils ont déjà subi tout cela au nom d'une politique fiscale qui ne remplit tout simplement pas le rôle pour lequel elle a été créée.

Les taxes sur le tabac : de la poudre aux yeux.

Le gouvernement prétend que les taxes élevées sur le tabac visent à décourager les Canadiens de fumer. Si c'est le cas, cette politique est un échec.

Depuis la fin des années soixante, des changements sociaux à l'échelle de l'Amérique du Nord ont entrainé une diminution constante de l'usage de la cigarette. Au Canada, en dépit des hausses de taxes répétées, cette tendance générale s'est maintenue. Alors, pourquoi le gouvernement s'obstine-t-il à augmenter les taxes sur le tabac ? La réponse : 7 milliards $ en recettes fiscales. En deux mots, cela s'appelle jeter de la poudre aux yeux de la population.

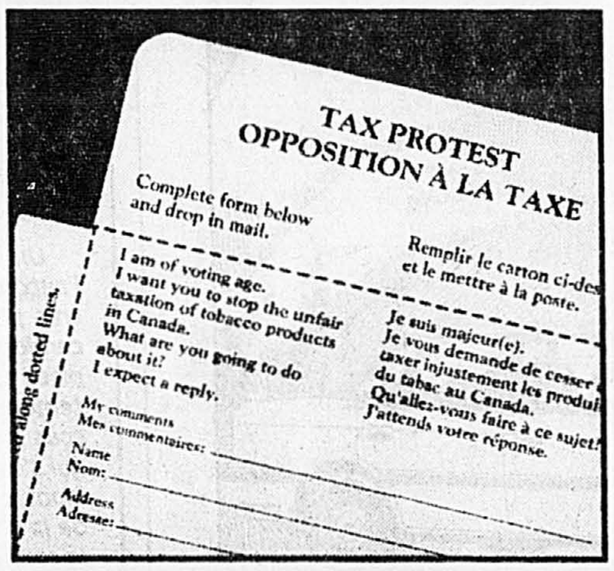

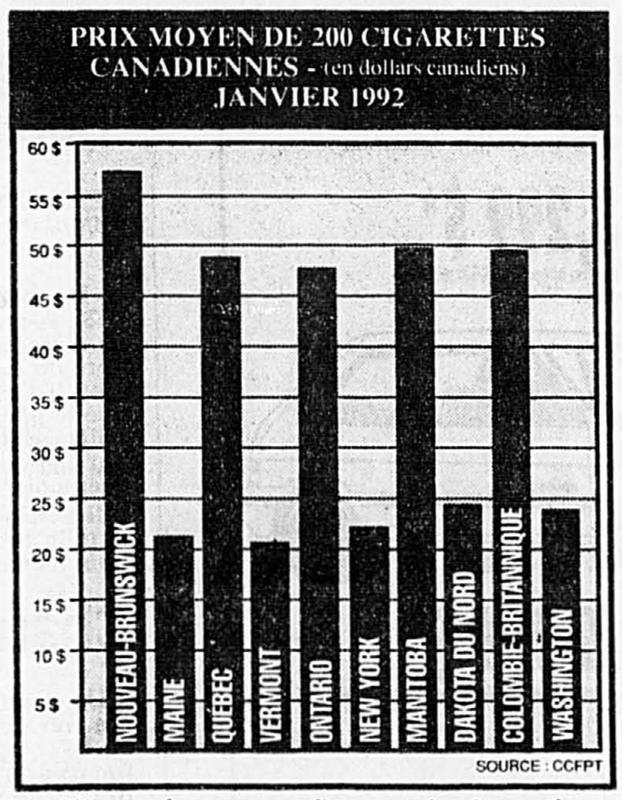

L'impact des taxes canadiennes sur le tabac sur la contrebande et le magasinage outre-frontière.

Tout à leurs efforts pour récolter des revenus, les gouvernements ont oublié que tout geste posé entraine une réaction.

Les taxes sur le tabac, contrebande et magasinage outre-frontière.

En ce moment, la contrebande et les achats outre-frontière préoccupent fortement le Canada, en particulier le gouvernement et les commerces de gros et de détail. Ces derniers perdent des millions de dollars de revenus à cause de ce que l'on qualifie souvent de révolte des consommateurs contre les taxes.

D'après les estimations, la contrebande de cigarettes représente à elle seule un commerce illicite de 500 millions $ par année. Et, bien qu'il soit difficile d'évaluer les pertes de ventes dues aux achats outre-frontière, l'augmentation du nombre de voitures ayant traversé la frontière en 1991 laisse présager d'importantes pertes de ventes de tabac et de taxes.

C'est ainsi que les hausses de taxes ont non seulement contribué à une «fuite» de revenus tant fédéraux que provinciaux de l'ordre probable de 1 milliard $, mais qu'elles ont aussi favorisé le magasinage outre-frontière, entrainant de ce fait des pertes de ventes pour d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Les taxes sur le tabac : assez, c'est assez !

Un examen sensé des politiques canadiennes de taxes sur le tabac démontrerait la nécessité de réduire ces taxes. Celles-ci n'accomplissent tout simplement pas leur rôle. Elles ont contribué à faire de certaines personnes des criminels involontaires, en les poussant à s'approvisionner sur le marché noir. Elles ont en outre causé du tort au commerce de détail canadien en encourageant le magasinage outre-frontière. Elles ont enfin entraîné des pertes de revenus de 1 milliard de dollars pour les gouvernements fédéral et provinciaux.

Il est peut-être temps que le ministre des Finances adopte un tout nouveau point de vue quant aux taxes sur le tabac.

LE COMITÉ POUR LA JUSTICE EN TAXATION DU TABAC

Société pour la liberté des fumeurs, Association nationale des distributeurs de tabac et de la confiserie, Syndicat international des travailleurs et travailleuses de la boulangerie, confiserie et du tabac, Office des producteurs de tabac jaune du Québec, Conseil canadien des fabricants des produits du tabac.

GATT Une Lettre ouverte aux Premiers ministres,

de la part des producteurs et transformateurs d'oeufs et de volaille du Canada

Messieurs les Premiers ministres,

Au cours des prochaines semaines, les pays membres du GATT présenteront leur position finale de négociation. Nos objectifs nationaux en rapport à l'agriculture et à l'alimentation doivent être atteints lorsque le Canada présentera sa position finale le 1er mars à Genève.

L'avenir de plus de 21 000 emplois et d'une industrie de 2,4 milliards de dollars

Pour les Canadiens, l'enjeu est énorme. Nous devons réussir à tout prix!

À titre de producteurs et transformateurs d'oeufs, de poulet et de dindon du Canada, nous désirons vous faire part, messieurs les Premiers ministres, de l'enjeu pour nos industries et pour le Canada :

- ***L'avenir de plus de 21 000 emplois à la ferme, dans les usines de transformation et dans les industries de service et d'approvisionnement dans chacune des provinces du Canada.***
- ***L'avenir d'une industrie de 2,4 milliards de dollars.***
- ***La future viabilité de l'un des secteurs agricoles les plus durables et productifs au Canada et un élément essentiel de l'économie de plusieurs régions du pays.***
- ***Notre aptitude à produire et à traiter un produit canadien à l'intention des consommateurs canadiens.***

Nous risquons de perdre gros. Nos industries connaissent la prospérité dans chaque province du Canada. À titre de producteurs et de transformateurs, nous contribuons à la diversification et au développement économique du pays et à un mode de vie essentiel et sensé.

Aujourd'hui, nous demandons aux Premiers ministres provinciaux et au Premier ministre national d'intervenir personnellement à ce stade critique des négociations du GATT.

Vous devez réitérer le but principal du Canada: la clarification de l'article XI.

Le Canada a deux objectifs fondamentaux dans cette ronde des négociations :

- *le contrôle, suivi d'une réduction des subsides à l'exportation qui ont sérieusement touché les producteurs de céréales et d'oléagineux du Canada; et*
- *la clarification du règlement du GATT (article XI:2(c)(i)) et dans le cadre desquels le Canada a exploité ses programmes de gestion des approvisionnements depuis les vingt dernières années.*

L'appui de nos industries à l'endroit de ces objectifs équilibrés est sans équivoque. Il importe que les objectifs du Canada soient fermement énoncés et atteints complètement.

Les négociations du GATT ne sont pas encore terminées. Elles ont toutefois atteint l'étape importante des discussions et des ententes finales. D'autres pays comme le Japon, la Corée, la Norvège, l'Israël et la Suisse visent aussi la clarification de l'article XI.

Le moment est maintenant venu pour le Canada de faire preuve de leadership, de détermination et d'engagement !

Au nom des producteurs et à titre de Premiers ministres, nous vous demandons de définir votre engagement envers l'agriculture canadienne, de façon offensive.

Les producteurs, transformateurs et employés d'usines qui oeuvrent dans le domaine des oeufs, du poulet et du dindon au Canada vous incitent fortement à faire preuve de fermeté dès aujourd'hui. Lors de votre réunion, vous devez réitérer le but principal du Canada à l'endroit de la clarification de l'article XI. Voilà le message que doivent entendre nos partenaires commerciaux. Il s'agit également du message que doivent entendre nos porte-parole de l'agriculture, le président des États-Unis et les chefs de file de la Communauté européenne.

Bref, il s'agit du message auquel s'attendent nos industries et les quelque 21 000 Canadiens qui en dépendent.

Les producteurs et les transformateurs d'oeufs et de volaille vous exhortent vivement à transmettre un message clair et ferme.

Le plus grand chantier au monde

GILBERT GRAND
La Presse *À BERLIN*

Véritable symbole de la réunification après avoir été celui de la division du pays, Berlin est aussi, on le constate vite, la seule ville d'Allemagne à devoir en affronter les conséquences dans son tissu même.

À la difficile cohabitation de deux populations au niveau de vie encore inégaux s'ajoutent, parallèlement à la réduction des subsides fédéraux, la titanesque modernisation des infrastructures, l'installation du siège du gouvernement et le développement économique du vieux centre, transformant la planification urbaine en véritable casse-tête.

Ce qui ne semble nullement limiter les ambitions de Berlin qui, en plus d'être capitale allemande, se voit déjà centre de gravité de l'Europe, métropole mondiale entre l'Est et l'Ouest et hôtesse des Jeux olympiques en l'an 2000.

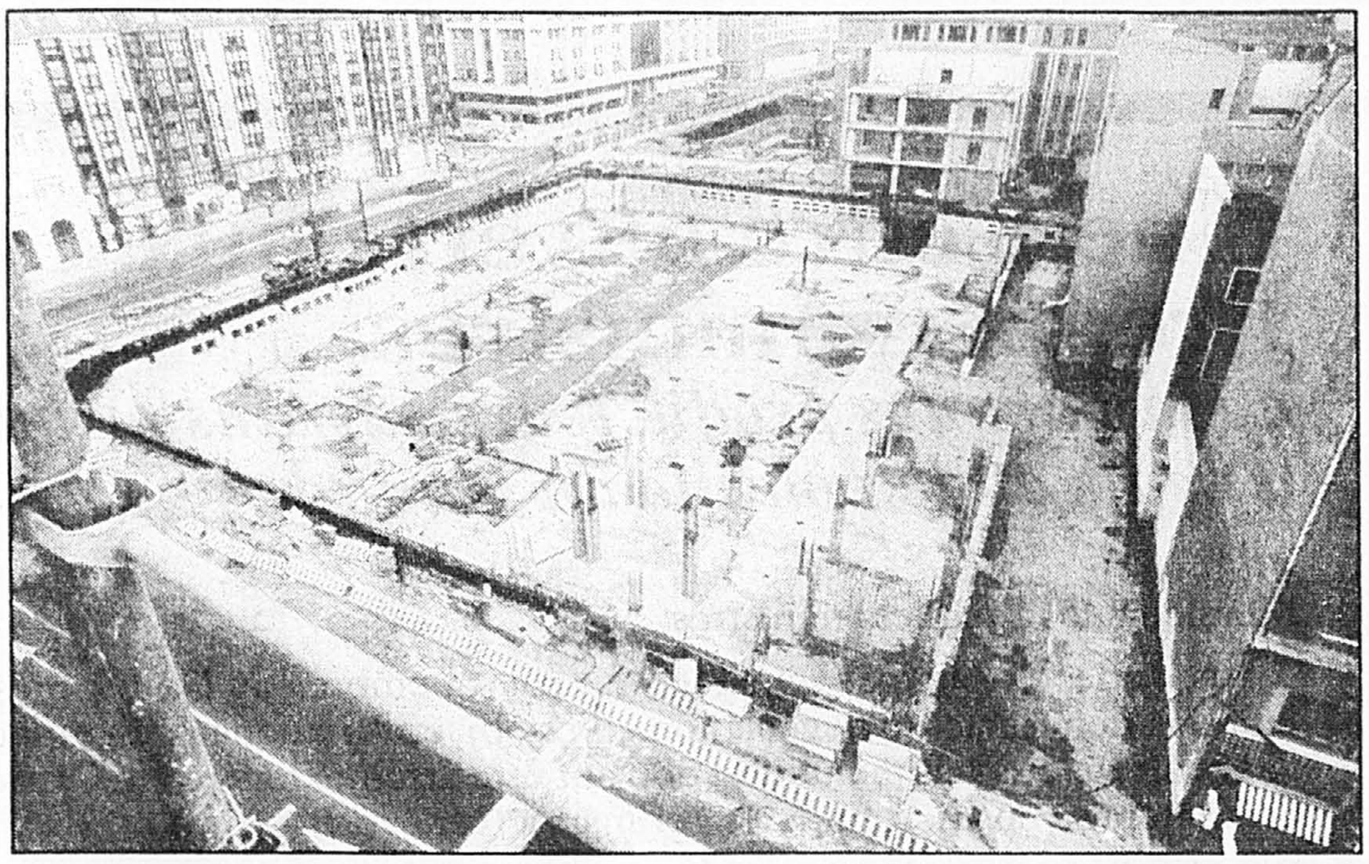

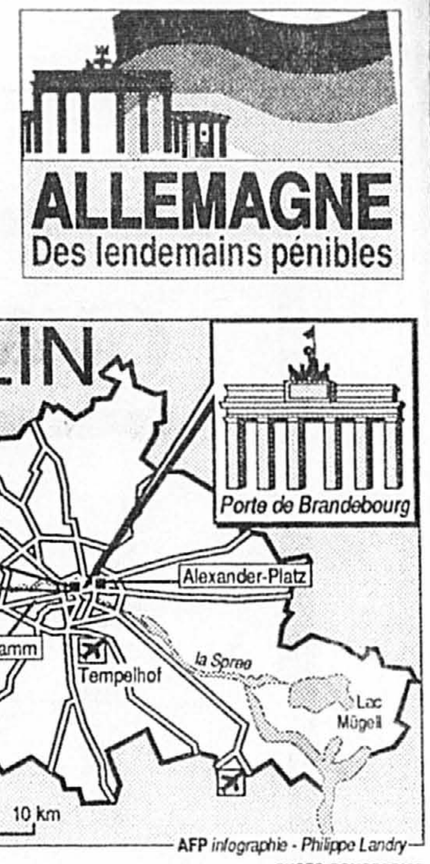

PHOTO PONOPRESSE

Comme beaucoup d'autres entreprises, les magasins français Les Galeries Lafayette se sont empressés d'acheter des terrains dans ce qui fut Berlin-Est.

«Pour les dix prochaines années, Berlin sera le plus grand chantier au monde», affirme Dieter Senoner, chef de l'information à la chancellerie du Sénat du Land.

Si peu de travaux ont réellement démarré, cela est dû pour une part aux lenteurs bureaucratiques et aux nouvelles législations à mettre en place. Mais le principal frein demeure les incertitudes sur le droit de propriété, puisque pas moins de 100 000 revendications d'anciens propiétaires ont été déposées à Berlin-Est seuleument.

«Tout est à refaire», estime M. Senoner, en rappelant que Berlin-Ouest a été une île pendant près de trente ans — tout contact, ou presque, étant suspendu avec la partie orientale et les environs demeurés notoirement sous-développés.

Le réseau de communications a bien été rétabli dans son entier, mais il doit être repensé et rénové, aussi bien les métros souterrain (U Bahn) et de surface (S Bahn) — qui datent essentiellement de l'avant-guerre — que les chemins de fer et les gares. Quelque 120 rues coupées par le Mur ont été réouvertes mais les embouteillages monstres illustrent la nécessité de nouveaux axes et tunnels routiers. À moins de privilégier le transport public, comme le préconise le sénateur Herwig Haase — ce qui, face au tout-puissant lobby allemand de l'automobile, paraît bien utopique.

Le réseau téléphonique archaïque de l'Est doit également être changé au complet. Enfin, l'augmentation prévue du trafic aérien (20-30 millions de passagers en l'an 2000) qui excèdera largement les capacités de l'aéroport de Tegel (actuellement 5 à 6 millions de passagers), exige la construction d'un super-aéroport à une trentaine de kilomètres au sud de la capitale.

Le principal défi

Mais, pour les urbanistes, le *no man's land* libéré par la démolition du Mur représente le principal défi. Que faire de cette bande qui court, blessure non cicatrisée, entre les deux parties de la ville? Une zone verte, ou résidentielle ou commerciale avec tours dépassant la hauteur standard permise de 22 mètres? Ou un peu de tout cela?

La question se pose particulièrement pour l'immense terrain vague (plus de 48 acres) qui recouvre ce qui fut le coeur du Berlin des années vingt: la Potsdamer Platz et la Leipziger Platz. La ville et le gouvernement fédéral, propriétaires de ce site tant convoité, en ont déjà vendu, en 1990, quatre parcelles aux géants Daimler-Benz, Sony, Asea Brown Boveri et Hertie/Wertheim et les deux premiers n'auraient payé leur lot que 100 millions DM.

Au terme de mois de controverses entre promoteurs et écolos urbains, d'audiences publiques et d'un concours, un jury a finalement choisi un projet d'aménagement assez terne — mais conforme au cahier de charges de la ville — conçu par les architectes de Munich Hilmer et Sattler. Mécontents, Daimler et Sony ont répliqué en présentant une maquette audacieuse signée par Richard Rogers, l'architecte du Centre Pompidou. Finalement, les diverses parties sont parvenues à un compromis: le plan Hilmer/Sattler modifié permettra des tours commerciales de plus de 35 mètres, ainsi que 3000 logements. Les travaux devraient commencer début 1993.

L'autre grand projet

La décision du Sénat a valeur de test car elle servira d'étalon pour l'autre grand projet, à savoir l'installation du gouvernement fédéral dans la nouvelle capitale allemande. Puisque, en fin de compte, Bonn conservera huit ministères et les deux tiers des fonctionnaires, le transfert à Berlin n'aura pas toute l'ampleur prévue; il nécessite néanmoins des aménagements majeurs aussi bien au Reichstag qu'aux anciens locaux des autorités de la RDA (450 000 mètres carrés de bureaux). En outre, le Palais de la République, tout de verre et béton, rendu insalubre par l'amiante, sera sans doute détruit.

Les nouveaux quartiers du gouvernement seront construits dans trois zones du centre ville: 100 000 mètres carrés au nord du Reichstag et le long de la Spree, 100 000 mètres carrés à l'est de la Potsdamer Platz, ainsi que derrière l'Hôtel de Ville Rouge. À Berlin-Est, 74 ambassades attendent leurs nouvelles attributions; dans la partie occidentale, plusieurs pays possèdent encore des immeubles ou terrains acquis alors que Berlin était la capitale du Reich. Et en se retirant, les forces alliées et soviétiques libèreront également de nombreux bâtiments.

Avec tous ces développements, la population du Grand-Berlin risque de passer de 3,5 millions à près de 5 millions de personnes qu'il faudra bien loger. Actuellement, il manque déjà quelque 150 000 logements, et cela sans tenir compte des dizaines de milliers d'habitations à l'Est insalubres et mal chauffées, dont l'assainissement est l'une des priorités de l'administration.

Plutôt que de permettre des immeubles en hauteur qui détruiraient le cachet de nombreux quartiers, le Sénat va favoriser plutôt la construction résidentielle dans les banlieues, une option prise parallèlement par les nouvelles industries qui profitent de l'espace et des terrains moins chers. Même décrépite par 40 ans d'incurie communiste, Potsdam redevient ainsi à la mode et les prix de l'immobilier y ont parfois centuplé depuis 1989.

Les nouvelles charges consécutives à la réunification grèvent lourdement le budget (40 milliards DM) de la capitale, au moment même où la fédération commence à réduire sa contribution (encore quelque 17 milliards DM en 1991). Ce qui veut dire à court terme augmentations des emprunts, des impôts directs et indirects.

Pour contrer les effets de l'exode des contribuables vers la banlieue et éviter les problèmes frappant par exemple Hambourg, Berlin souhaite fusionner avec le Brandebourg qui l'entoure complètement, et avec lequel il ne formerait ainsi qu'un seul Land. Une seule administration, des politiques communes pour des problèmes communs: selon Dieter Senoner, les avantages de cette fusion, suggérée d'ailleurs dans le Traité d'Union, sont évidents. La décision, suivie d'un référendum, serait pour l'an prochain.

Bien qu'attirant les nostalgiques de la vieille Prusse (qui ont retourné le corps de Frédéric II en grande pompe à Potsdam l'an dernier), le Brandebourg est cependant un des Länder les plus pauvres avec son chômage élevé (près de 12 p. cent), son agriculture en crise et son secteur énergétique (principalement les mines de lignite) ultra-polluant en voie de fermeture. Tout comme en Saxe au sud (à Dresde et Leipzig), les bandes de skinheads et néo-nazis y multiplient les violences contre les demandeurs d'asile, surtout le long de la frontière polonaise (ex: Cottbus).

Des incidents xénophobes

Avec ses 340 000 étrangers (soit 10 p. cent de sa population) représentant 150 nationalités, Berlin est loin d'être à l'abri des incidents xénophobes. La forte colonie turque (136 000 membres), concentrée surtout à Kreuzberg, peut en témoigner, au point que de jeunes Turcs se sont organisés en bandes pour répliquer aux attaques des néo-nazis. Pourtant c'est à Berlin-Est, qui n'abrite que 25 000 étrangers, que la violence xénéphobe s'est le plus manifestée au cours des derniers mois.

Pour faciliter l'intégration des étrangers ou à tout le moins leur séjour, le Sénat de Berlin a créé en 1981 un bureau dirigé par Barbara John et doté d'un budget de 11 millions DM. Cela semble modeste mais la tâche en est essentiellement une d'information (revues, affiches, vidéos en allemand ou dans les diverses langues étrangères) en coordination avec les autorités communales, les Églises, associations ethniques, etc.

Dans son énoncé de politique de février 1991, le gouvernement berlinois affirmait bien vouloir créer une ville «ouverte au monde, tolérante et libérale». Défi redoutable.

Sur le plan culturel, peu de cités peuvent bien sûr se vanter comme Berlin de disposer de 166 musées et collections, dix châteaux et jardins, 53 théâtres, trois opéras, dix-sept orchestres, 150 ensembles de musiques de chambres, 200 chorales, 1300 groupes de jazz et de rock, 256 bibliothèques, une centaine de salles de cinéma, 6000 cafés et bistrots, etc. De quoi favoriser le brassage des populations et la confrontation des idées.

Pourtant, Berlin demeure toujours coupée en deux sociétés fort différentes, parfois même antagonistes. Les Berlinois de l'Ouest gagnent deux fois plus que ses voisins de la partie Est où le chômage est trois fois plus élevé. À ces criantes inégalités économiques et sociales s'ajoutent d'autres facteurs. Les *Ossis*, par exemple, votent différemment: au srutin de décembre 1990, ils ont accordé 32 p. cent des suffrages au SPD et 24 au PDS (parti communiste rénové) et seulement 25 à la CDU du chancelier Kohl qui obtenait 48,9 p. cent à l'Ouest.

Dans les attitudes, les comportements, un Mur invisible persiste. Les pessimistes estiment qu'il faudra encore une génération pour le faire tomber.

À la porte de Brandebourg, de petits trafiquants offrent aux touristes des surplus de l'Armée rouge et de l'armée est-allemande.

La Marx-Engels Platz disparue, que poussent les guichets automatiques de la Dresdner Bank!

Juste en face du Reichstag, sur la rive orientale de la Spree, là où il y a un peu plus de deux ans un mirador menaçant dominait encore le Mur et ses barbelés, un garage Toyota tout neuf affiche avec insolence son enseigne au néon.

En arpentant les rues de Berlin-Est, l'observateur éprouve ainsi l'étrange sensation de voir le passé et le futur se télescoper en un raccourci d'images hétéroclites, facettes d'une réunification trop rapide et encore inachevée.

Tout déplacement y tient d'ailleurs de la course d'orientation: plus d'une cinquantaine de rues, de places et une dizaine de stations de métro ont été rebaptisées, retrouvant souvent leur nom d'avant-guerre. La belle place de l'Académie, haut lieu idéologique de l'ancien pouvoir, est ainsi redevenue le Gendarmenmarkt. Finies les Leninplatz, Marx-Engels Platz ou rue Otto Grotewohl, voici la place des Nations unies, le Lustgarten (jardin des plaisirs) et la rue de la Tolérance!

L'ancien Centre culturel soviétique, sur la Friedrichstrasse, abrite désormais les bureaux de Sotheby's; Yamaha, Canon ont pignon sur rue le long du chic Unter den Linden. Les guichets automatiques de la Dresdner Bank ont proliféré plus vite que les graffitis xénophobes ou néo-nazis sur les murs de Kreuzberg, Prenzlauer Berg, Friedrichshain ou Marzahn. Rue Kopenicker, les squatters de deux maisons en état de délabrement très avancé s'en prennent à l'exploitation capitaliste et aux spéculateurs qui ont fait grimper le prix des loyers de 300 p. cent au moins.

À la porte de Brandebourg et à Checkpoint Charlie, de petits trafiquants (est-européens, tsiganes ou maghrébins) offrent aux touristes des morceaux de Mur nettement dévalués, des poupées gigognes de Boris Eltsine, ainsi que tout un bric-à-brac issu des surplus d'une Armée rouge démoralisée: décorations et galons, casquettes d'officiers et bonnets de fourrure, jumelles périscopiques, baïonnettes et couteaux à cran d'arrêt.

Sur la Leipziger Strasse, devant l'ancien ministère nazi de l'Air qui abrite maintenant la Treuhandanstalt (office de privatisation de l'économie est-allemande), des centaines de métallos de la banlieue manifestent contre la vente de leur usine au groupe italien Riva et les licenciements qui suivront. Leur mouvement est patronné par l'IG Metall: le puissant syndicat de la métallurgie allemande tire ainsi les premières salves d'une épreuve de force avec le patronat sur les augmentations salariales.

Une employée municipale fouille dans les dossier poussiéreux du cadastre de Berlin-Est. Le principal frein à la modernisation de la ville demeure les incertitudes sur le droit de propriété.

PHOTO PONOPRESSE

Droit d'asile et xénophobie forment une équation explosive

SUITE DE LA PAGE A 1

Partie de Hoyerswerda, petite ville-ghetto de l'ex-RDA, cette violence se répandit rapidement dans d'autres cités aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest, atteignant son apogée en octobre (950 agressions) pour retomber nettement par la suite.

La réaction tardive, mais massive, de la classe politique, les manifestations publiques et campagnes de soutien dans les médias, vedettes en tête, ont réussi à calmer en partie le jeu à l'Ouest.

Mais à l'Est, dans des villes comme Dresde, Leipzig, Halle, ou des cités-dortoirs comme Cottbus, persiste chez les jeunes une xénophobie s'exprimant dans une violence quotidienne pour le moins inquiétante. Comme l'ex-RDA abrite le moins d'étrangers de toute l'Europe (160 000, soit 1,2 p. cent de la population), les causes de cette haine ne sauraient résulter de la menace du nombre mais plutôt de la désagrégation de la société est-allemande.

Wolf-Dieter Pfützenreuter, du Bureau berlinois des étrangers, rappelle que des groupes d'extrême droite existaient déjà avant la chute du Mur dans ce pays, dont le credo officiel inlassablement répété était pourtant l'antifascisme et l'internationalisme. En scandant des slogans néonazis, les jeunes *Ossis* violaient ce tabou et exprimaient leur révolte contre la génération des pères staliniens.

Dans le climat actuel d'insécurité économique et sociale, la réunification tardant à remplir ses promesses, une partie de la jeunesse semble livrée à elle-même, sans repères ou modèle d'identification. Durement touchée par le chômage ou menacée de déclassement, elle trouve en l'étranger «l'ennemi de transfert», le «bouc émissaire idéal». La désorganisation totale de la police et de la justice est-allemandes a favorisé les extrémistes qui bénéficient, de plus, du silence — quand ce n'est du soutien tacite — de la majorité.

Dans un constat qui vaut aussi pour les nombreux autres pays européens pris dans la vague xénophobe, le professeur Wilhelm Heitmeyer, de l'Université de Bielefeld, explique la dérive des jeunes vers les groupes extrémistes: «Quand le tissu social, l'ancrage dans la société se relâchent, quand l'impression domine qu'on ne peut avoir aucun contrôle sur le développement de sa propre existence, la violence devient plus attirante... Quand je ne sais plus à quoi j'appartiens, ni au cercle familial, ni au clan, ni à quelconque autre milieu, alors il peut arriver que la seule chose qui reste, c'est d'appartenir au groupe allemand, d'affirmer son identité d'Allemand» (in *Le Monde*, 21 janvier 1991). «Le complexe d'infériorité sociale se transforme alors en sentiment de supériorité allemande».

Ce qui inquiète dans ce phénomène, c'est bien la lente normalisation d'un discours raciste, la banalisation des actes de violence. D'autant que la classe politique semble vouloir y répondre plus en termes de «problème des étrangers ou de droit d'asile» qu'en ceux de «problème de l'extrême droite».

Le sociologue Heitmeyer estime qu'on «confond les causes et les effets». «L'augmentation du nombre de demandeurs d'asile a indubitablement contribué à l'escalade, mais on ne peut pas lutter contre l'extrême droite en chassant de notre pays ceux auxquels elle s'attaque. Si l'on s'y risquait, le demandeur d'asile serait bientôt remplacé par un nouveau bouc émissaire» (*Der Spiegel*).

«Le navire est plein»

Certains députés chrétiens-démocrates affirment que «le navire est plein» ou que «si le nombre d'étrangers dépasse la barre des 10 p. cent, tout peuple, quel qu'il soit, se rebelle».

Une thèse que contredit totalement une étude choc réalisée par le RWI (Institut de recherche économique de Rhénanie-Westphalie) pour la très sérieuse *WirtschaftsWoche*, qui affirme que l'immigration est nécessaire et rentable sur le plan économique.

Constatant que, dans les quarante années à venir, la population allemande chutera de 74 à 60 millions et que, du seul fait de l'excédent des naissances, le nombres d'étrangers passera de 5,4 à 8,9 millions, le journal des milieux d'affaires estime que le pays a plus que jamais besoin de «gens dynamiques». Chiffres à l'appui, il affirme que l'immigration permet «un rajeunissement de la structure d'âge, une compensation du manque de main-d'oeuvre, une relance de la demande, de la croissance, de l'emploi, et un considérable délestage des caisses maladie et vieillesse».

Selon le RWI, plutôt qu'un fardeau, l'immigration semble une source de revenus inespérés pour une Allemagne vieillissante. Si en 1991, les étrangers ont coûté 16 milliards DM à l'État, ils lui ont surtout rapporté 57 milliards DM, soit un bénéfice net de 41 milliards DM! Il est douteux cependant que, dans le climat passionnel actuel, un message aussi iconoclaste soit entendu. □

— FIN —

Toyota. Encore une fois.

Toyota, pour la 7e fois en 10 ans, vient de remporter le prix de qualité automobile le plus prestigieux du Canada.

Au cours des dix dernières années, la Distinction de fiabilité pour voiture usagée de la CAA[MD] est devenue le trophée le plus convoité en ce qui a trait à la satisfaction des propriétaires de voitures.

Cette pyramide de bronze rend hommage à la voiture qui, au point de vue de la durabilité, de la satisfaction des propriétaires et de l'économie d'utilisation, a surpassé toutes les autres voitures.

Pendant ces dix années, la CAA[MD] a décerné trois fois plus de prix à Toyota qu'à tout autre fabricant. Les résultats pour 1992 : la Camry se retrouve au premier rang…suivie de près par la Corolla.

Notre promesse pour les dix prochaines années : faire encore mieux.

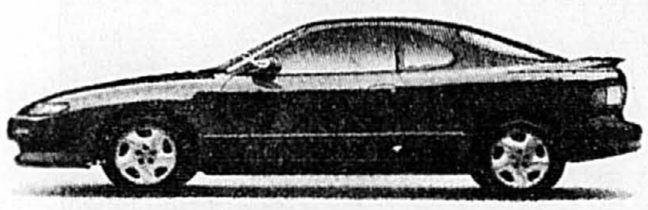

Toyota Celica 1992. Le modèle du début des années 80 a remporté les plus grands honneurs de la CAA en 1984.

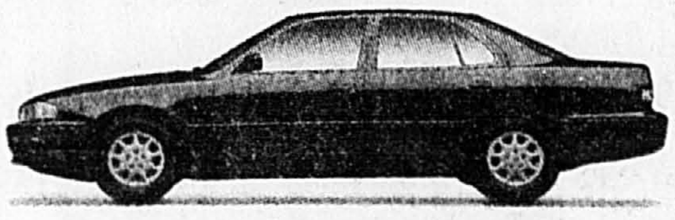

Toyota Camry 1992. Plus imposante, plus puissante, plus silencieuse, plus spacieuse que la Camry qui a remporté le prix de la CAA en 1988.

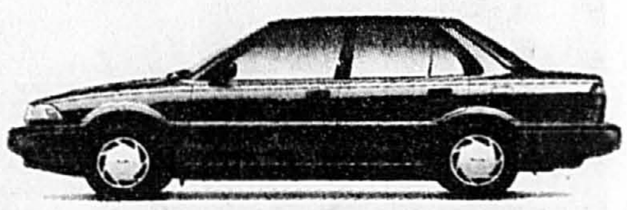

Toyota Corolla 1992. Les modèles précédents ont gagné le prix de la CAA en 1983, 1985, 1987 et 1989.

TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada. ® ®

[MD] Marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes

® Marque officielle © Association olympique canadienne 1967

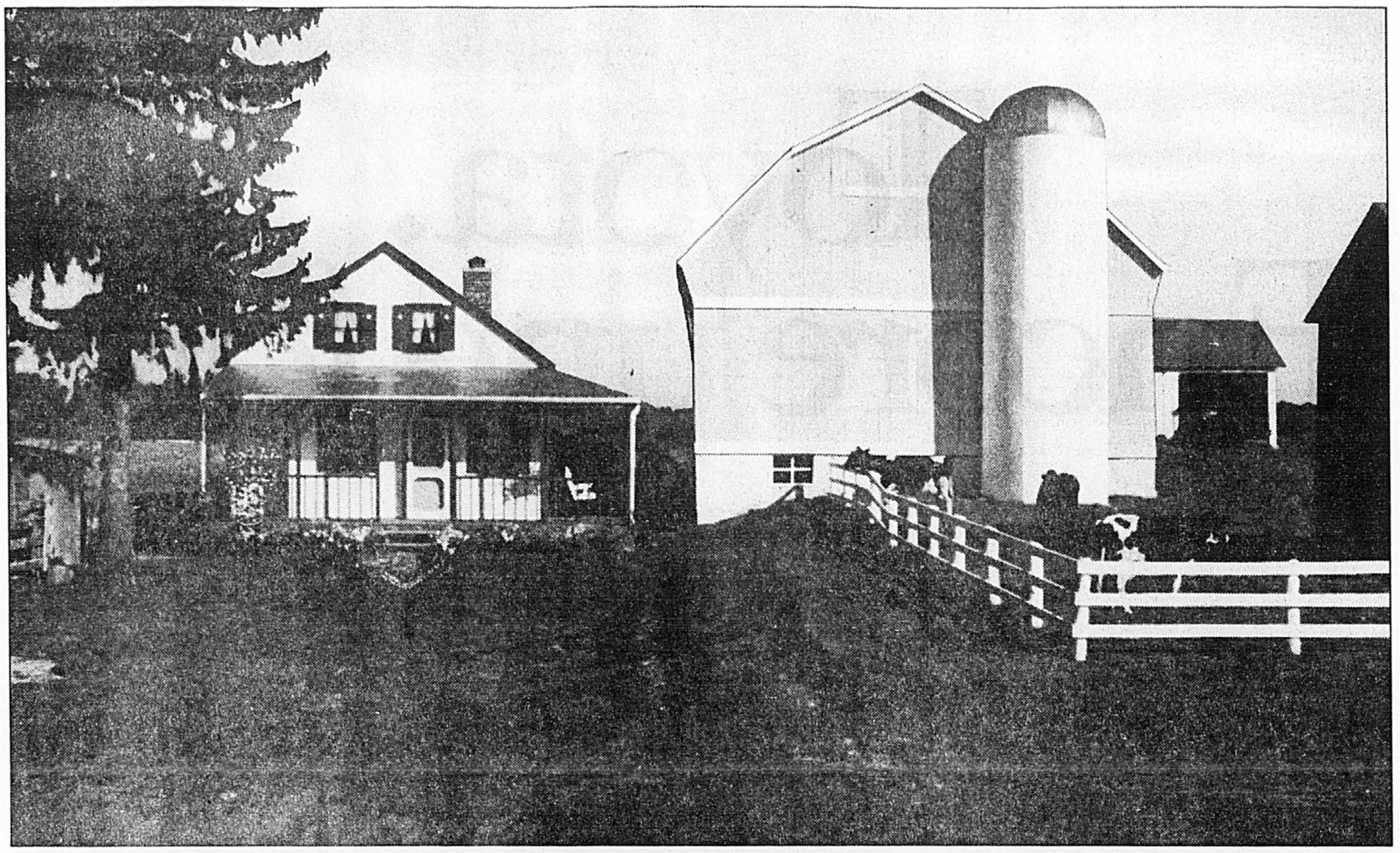

Chaque fois qu'une ferme laitière meurt,

Le gouvernement fédéral affirme qu'il appuie notre industrie laitière. Pourtant, il se prépare actuellement à signer un accord commercial international qui détruira le riche patrimoine de nos fermes laitières.

La ténacité de notre gouvernement semble s'arrêter aux questions intérieures : la TPS, les coupures dans le transport ferroviaire et autres types de privations. Cette ténacité devrait plutôt se faire valoir dans les questions d'ordre international. En vertu de cet accord commercial, les États-Unis et l'Europe refusent de reconnaître la valeur de nos programmes laitiers qui, pourtant, ne sont pas responsables du chaos dans le commerce agricole mondial.

Si notre gouvernement ne défend pas nos programmes laitiers contre l'assaut de camions à remorque et de bateaux nous apportant des produits américains et européens subventionnés, un grand nombre de nos fermes laitières mourront.

La politique actuelle répond parfaitement aux besoins de notre population. Quant à celle des États-Unis, elle incite les agriculteurs à la surproduction, puisque le gouvernement américain achète les surplus pour les revendre ensuite à d'autres pays à des prix de liquidation.

Il s'agit là de subventions accordées par un gouvernement qui laisse croire qu'il n'est pas en faveur des subventions!

Il faut faire quelque chose sinon notre paysage sera complètement bouleversé. Nos fermes laitières mourront.

Pourtant, les fermes laitières du Canada *sont* efficaces.

Alors qu'elles sont deux fois moins nombreuses, elles produisent approximativement la même quantité de lait qu'il y a quinze ans. Grâce à une gestion de qualité supérieure, les vaches produisent 44 % plus de lait, affichant ainsi la plus grande augmentation de rendement parmi tous les pays qui font le commerce du lait.

Néanmoins, en quinze ans, le prix du lait a augmenté trois fois moins que le coût de la vie.

De tous les pays du monde, le Canada se classe au deuxième rang lorsqu'il s'agit d'offrir des produits alimentaires aux prix les plus bas.

Notre efficacité n'est donc plus à démontrer.

Mais être efficace et être concurrentiel sont deux choses bien distinctes.

Sommes-nous prêts à sacrifier notre pays pour réaliser des économies minimes sur quelques denrées alimentaires offertes par des pays plus interventionnistes que le Canada?

Devrons-nous renoncer à des milliers d'emplois et à des milliards de dollars en retombées économiques pour aller chercher notre nourriture ailleurs?

Nous croyons que non.

Et nous croyons que vous vous préoccuperez suffisamment de la situation critique de nos agriculteurs, qui influence directement votre qualité de vie, pour faire appel à votre député-e et demander qu'il ou elle prenne position et s'assure que notre gouvernement défende *nos* intérêts.

À quoi nous sert un pays s'il ne peut suffire à nous nourrir?

un peu du pays meurt aussi.

Un message des producteurs laitiers de votre province

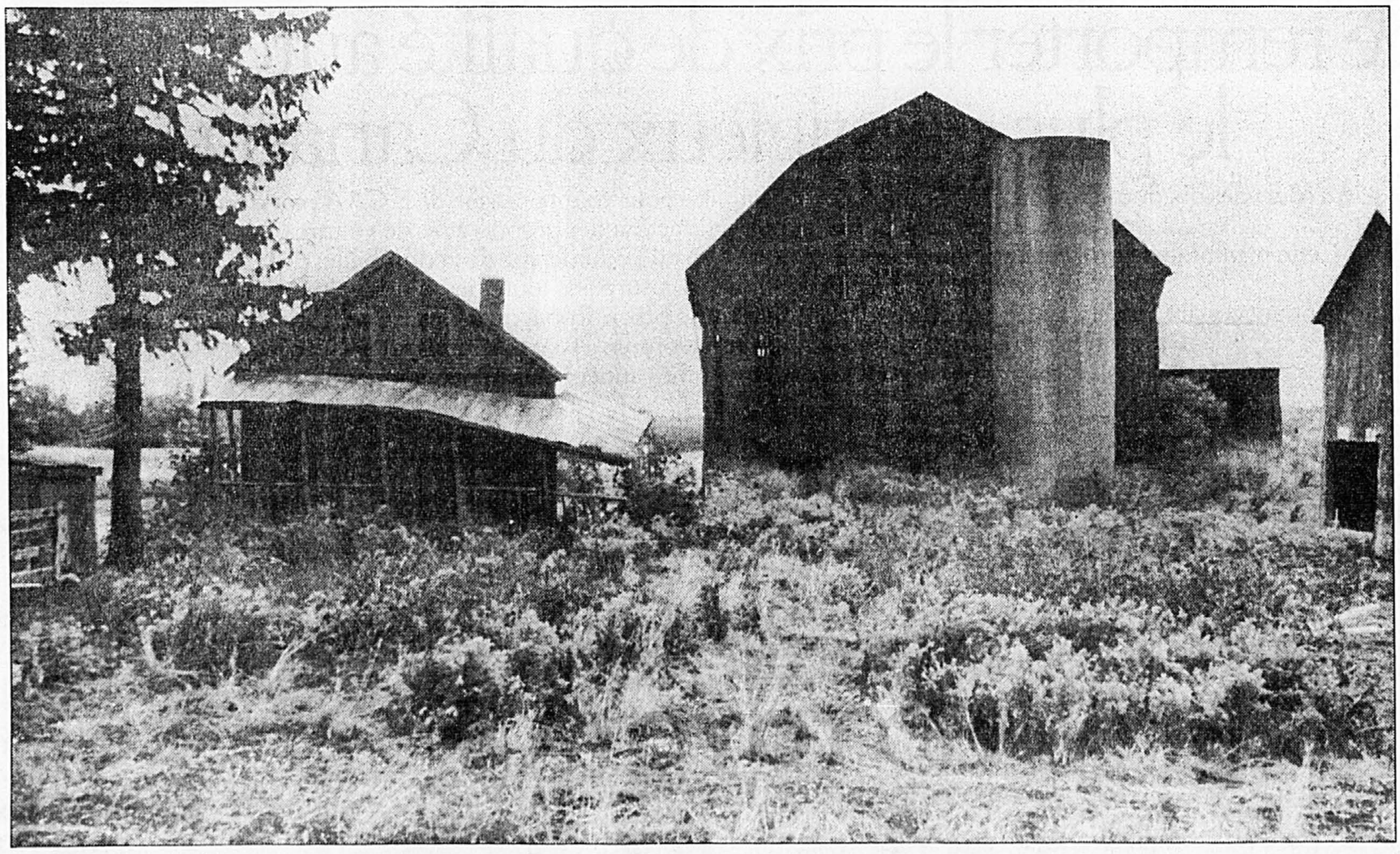

Autobus Auger perd son permis Montréal-Abitibi

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

ROUYN-NORANDA

■ Le Groupe Autobus Auger, de Châteauguay, vient de se voir révoquer son permis passagers-colis sur la liaison Montréal-Rouyn-Noranda en passant par Val d'Or, pour avoir transgressé une décision de la Commission des transports du Québec en transférant illégalement à une autre compagnie, Les Autobus Norouest Inc., ses responsabilités de seul transporteur du réseau intra régional d'Abitibi-Témiscamingue.

La compagnie 2636-5205 Québec Ltée, filiale en propriété unique de Lovec Ltée des frères Robert, Gilbert et Richard Auger de Châteauguay, devra en effet cesser toutes opérations entre Montréal et Rouyn-Noranda le 28 février.

La décision constitue un précédent au Québec, déclarait Michel Dupuis, directeur des relations publiques chez Auger, tandis que l'adjoint au président de la Commission des transports (CTQ), Roland Leblanc, refusait de commenter la décision des commissaires Louis Gravel et Guy Ravenelle.

L'arrêt vient clore une succession de volte-face et de transactions qui ont considérablement perturbé le transport par autobus depuis deux ans, dans cette région.

Maintenant, la population d'Abitibi-Témiscamingue s'interroge sur les services de transport par autobus qui lui seront offerts après le 28 février.

La CTQ soupèse trois requêtes provenant d'Autobus Maheux de La Sarre, des Autobus Norouest. Inc de Rouyn-Noranda et d'une coopérative formée par les anciens employés de Auger, pour assurer la desserte des sept circuits intra régionaux d'Abitibi-Témiscamingue, plus la liaison Montréal-Rouyn-Noranda.

Ces troois requêtes surprennent puisque depuis deux ans, Auger alléguait des pertes mensuelles de 100000$ sur l'ensemble de ce réseau pour réduire les services, comprimer les dépenses, abandonner certaines dessertes et transférer ses permis à d'autres compagnies. Seule la liaison Montréal-Rouyn-Noranda s'avérait rentable, d'après Auger, dégageant des profits de 80000$ par mois.

Ces chiffres ont toujours été contestés par divers organismes régionaux (le conseil de développement, la conférence des MRC, l'UPA, etc.), qui soupçonnaient Auger de tenter de conserver uniquement la crème du réseau.

Auger a multiplié les subterfuges pour contourner ses obligations, constatent les commissaires, transférant illégalement, le 14 septembre 1991, ses charges à Autobus Norouest mais conservant les sources de revenus liés à ces activités.

«Le système mis sur pied élimine les dépenses des circuits régionaux par la mise à pied des chauffeurs (30 emplois éliminés), le remplacement des véhicules récents par de vieux véhicules et la suppression de l'entretien local. D'un autre côté, l'intimée se garde des revenus par la location des (huit) autobus par le biais de Lovec Ltée, ainsi qu'au niveau de la correspondance des personnes et des colis.»

Des mal-aimés

Le Groupe Auger n'en est pas à ses premiers démêlés avec la CTQ, qui rejetait récemment une requête d'abandon de service sur le route Granby-Montréal.«On a l'impression d'être les mal-aimés de la CTQ!» a commenté le directeur des relations publiques du groupe.

L'odyssée d'Auger en Abitibi-Témiscamingue aura au moins éclairci les liens contractuels entre sections rentables et non rentables d'une réseau régional d'autobus. Un constat que les commissaires ont résumé ainsi: «Les services régionaux d'Abitibi-Témiscamingue alimentent la liaison avec Montréal, et vice versa. On ne peut soutenir que chaque service est indépendant, la rentabilité de l'un provient en partie de la rentabilité de l'autre.»

Nous Achetons Les bijoux

Nous évaluons et achetons les bijoux de famille ou de personnes depuis plus de 20 ans. Nous sommes réputés pour offrir le meilleur prix et payer sur-le-champ. Que vous ayez un seul bijou ou toute une collection à offrir, venez en discuter avec nous.

Thompson & Whetstone Ltée 289-9761
1117, rue Ste-Catherine O., bureau 900, Montréal

Quel prix incroyable

Un système informatique complet avec écran et imprimante pour aussi peu que

499,00

Ordinateur Tandy 1000 RL avec écran monochrome et imprimante

- **Unité de disque 3½'', 24 logiciels domestiques**
- **Comprend écran monochrome TTL 5, imprimante DMP 107 à matrice et mode triple avec câble**

Le Tandy 1000 RL est un ordinateur que toute la famille peut utiliser. Ces programmes d'application domestique intégrés permettent aux enfants de faire leurs devoirs, à maman de faire les comptes et à papa de faire la liste d'épicerie. Ce système facile à utiliser comprend un écran ambre TTL 5, une imprimante à matrice DMP 107 (vitesse de 100 caractères/minute) avec câble. 25-1450/8055/26-2821/227

D'autres prix incroyables sur trois systèmes Tandy 1000 RL pour toute la famille

- **Ordinateur Tandy 1000 RL-HD**
- **Disque dur de 20 méga-octets**
- **Écran monochrome TTL 5**
- **Imprimante DMP 107 à matrice**
- **Câble d'imprimante**

25-1451/8055/26-2821/227

699,00

- **Ordinateur Tandy 1000 RL**
- **Unité de disque de 3½''**
- **Écran couleur CM 5**
- **Imprimante DMP 135 à matrice**
- **Câble d'imprimante**

25-1450/1043/26-2866/288

699,00

- **Ordinateur Tandy 1000 RL-HD**
- **Disque dur de 20 méga-octets**
- **Écran couleur CM 5**
- **Imprimante DMP 135 à matrice**
- **Câble d'imprimante**

25-1451/1043/26-2866/288

899,00

Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Nous indiquons les prix de détail réels sans la TPS ni la TVP applicable.

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasinez plus facilement chez Radio Shack avec une carte de crédit acceptée dans tous les magasins et détaillants participants Radio Shack au Canada.

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE

Radio Shack®

La Valeur Sûre en Électronique au Canada MC

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches Expiration : le 29 fév. 1992

Conférence sur l'économie : les provinces vont exiger de l'action

Malgré l'absence de marge de manoeuvre, Ottawa pourrait annoncer certaines mesures lors du prochain budget

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le chômage est en hausse, les usines ferment en série, l'économie chancelle, les citoyens ont la déprime et, de tout côté, les appels à l'aide se multiplient.

Face à de telles pressions, la salle où aura lieu aujourd'hui la conférence des premiers ministres sur l'économie risque de ressembler à une véritable cocotte-minute.

Les premiers ministres provinciaux en ont assez des mauvaises nouvelles. Ils veulent de l'action. Quant aux solutions, ils en ont plusieurs en tête, sans compter celles que leur ont soumises les syndicats, les gens d'affaires et les différents partis politiques. Ottawa, de son côté, n'exclura rien, promettent les hauts fonctionnaires.

Mais si le gouvernement fédéral a des suggestions de son cru, c'est aujourd'hui, en l'absence de Robert Bourassa, que nous l'apprendrons car jamais le fédéral n'en a fait état.

En fait, depuis la dernière conférence des premiers ministres sur l'économie en décembre, Ottawa s'est montré excessivement prudent, hanté par la taille de sa dette et de son déficit et soucieux de ne pas relancer l'inflation.

Résultat: le gouvernement fédéral ne cesse depuis de jouer l'éteignoir avec un grand nombre de propositions.

Ainsi, lorsque l'Ontario, l'Alberta, les constructeurs d'habitation et le Parti libéral du Canada ont demandé qu'on permette l'utilisation des fonds investis dans des régimes d'épargne-retraite pour l'achat d'une première maison, ils ont heurté un mur de scepticisme.

Le premier ministre Mulroney et les fonctionnaires des Finances n'ont pu s'empêcher de faire la liste des risques que pose une mesure semblable.

On s'est demandé ce qui arriverait si d'autres secteurs économiques voulaient bénéficier du même avantage.

On s'est interrogé sur l'impact de cette mesure sur les revenus de pension des personnes qui prendraient avantage du programme.

La Nouvelle-Écosse et quelques fonctionnaires ont suggéré de réduire la TPS d'un ou plusieurs points pour une durée limitée? La réponse fut subite.

D'où viendront les revenus manquants pour payer les dépenses gouvernementales si ce n'est de nouveaux emprunts? Il n'en est donc pas question, a rétorqué le ministre des Finances Don Mazankowski.

L'Ontario, le chef libéral Jean Chrétien et la Fédération canadienne des municipalités ont proposé au fédéral d'investir des millions pour devancer la réalisation de projets d'infrastructures municipales et routières. Ottawa a encore répliqué qu'il ne pouvait s'engager à y investir car il refuse de s'endetter.

Les taux d'intérêt et le niveau du dollar font des mécontents? Tant pis. Ottawa refuse de tripoter la politique monétaire. De l'avis des hauts fonctionnaires, ce serait mettre en péril les gains faits sur le plan de l'inflation, des taux d'intérêt et de la baisse lente mais graduelle du dollar.

À leur avis, la solidité de la reprise économique, attendue au milieu de l'année, serait minée au profit de quelques gains économiques à court terme.

Depuis décembre, le message fédéral est clair. Ottawa n'a aucune marge de manoeuvre à cause de l'importance de la dette nationale. Il y a plus d'une semaine, le premier ministre Mulroney insistait sur le sujet dans un discours devant le Confederation Club d'Ottawa.

Il rappelait que sur chaque dollar recueilli par Ottawa, 36 cents servaient uniquement au paiement des intérêts de la dette canadienne. Dans les six pays les plus industrialisés, on accorde en moyenne 20 cents sur chaque dollar pour le même genre de paiement, a soutenu M. Mulroney.

Si le paiement des intérêts de la dette canadienne était du même ordre de grandeur, a-t-il ajouté, Ottawa aurait 19 milliards de plus dans ses coffres pour financer ses programmes.

Malgré ses contraintes financières, le fédéral ne peut être insensible aux pressions de la population qui en a assez d'assister impuissante aux pertes d'emplois. Les Canadiens craignent pour leur avenir et ils veulent que le gouvernement fasse quelque chose.

Sans abandonner leur position, les hauts fonctionnaires fédéraux ont montré un premier signe d'ouverture vendredi. Ils ont indiqué qu'Ottawa n'était pas fermé à l'idée de réorganiser ses priorités afin de libérer des fonds pour mettre en oeuvre certaines solutions.

Quels programmes ou ministères pourraient être touchés par ce réaménagement? « Attendez le budget », de répondre les fonctionnaires aux journalistes impatients. Et ils ont bien averti que les premiers ministres n'étaient pas réunis à Ottawa pour concocter le prochain budget fédéral attendu pour la fin février.

Les premiers ministres se réuniront en privé et devant les caméras de télévision, une séance publique étant prévue ce matin. Ils en profiteront pour aborder d'autres problèmes concrets comme le magasinage transfrontalier et les barrières au commerce interprovincial.

Quant au message du Québec, il sera transmis, comme en décembre, par le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque et non par le premier ministre Robert Bourassa.

Gallup : Joe Clark est le ministre fédéral le mieux connu au Canada

■ L'Institut Gallup a demandé récemment à un échantillon de Canadiens d'indiquer les noms des ministres fédéraux qu'ils connaissaient, mis à part celui du premier ministre Brian Mulroney. Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, est le ministre qui semble être le plus connu des Canadiens. Près de quatre Canadiens sur dix (38 p. cent) citent M. Clark.

Il est aussi révélateur qu'un fort pourcentage des Canadiens dans chacune des cinq principales régions géographiques du pays citent M. Clark comme étant un ministre fédéral. Plus précisément, 34 p. cent des résidents de la Colombie-Britannique, 36 p. cent des Ontariens, 39 p. cent des Québécois,. 42 p. cent des résidents des provinces de l'Atlantique et 45 p. cent des résidents des provinces des Prairies citent M. Clark, qui a été premier ministre pendant une brève période de juin 1979 à mars 1980. Un sondage Gallup dont les résultats ont été rendus publics l'année dernière avait permis de constater que 50 p. cent des Canadiens avaient une impression favorable de M. Clark. Aucun autre ministre n'a été cité autant que M. Clark.

M. Clark a été cité près de deux fois plus que Michael Wilson, qui vient en seconde place dans ce sondage, obtenant 20 p. cent des mentions. M. Wilson, actuellement ministre du Commerce extérieur, a été pendant plusieurs années ministre des Finances du gouvernement Mulroney.

Les autres conservateurs cités sont le ministre de la Santé et du Bien-être Benoît Bouchard (13 p. cent), le vice-premier ministre et ministre des Finances Don Mazankowski (12 p. cent), le secrétaire d'État asux Affaires extérieures Barbara McDougall (10 p. cent), le ministre des Pêches et Océans John Crosbie (8 p. cent), le ministre de la Justice Kim Campbell (5 p. cent), le ministre de la Défense nationale Marcel Masse (4 p. cent) et le ministre du Revenu national Otto Jelinek (2 p. cent).

En général, ces ministres semblent être mieux connus dans leur province ou région d'origine. Par exemple, 27 p. cent des Québécois mentionnent le nom de M. Bouchard, tandis qu'on ne le cite pas plus de 10 p. cent dans le reste du pays. Pareillement, tandis que 28 p. cent des Canadiens de l'Atlantique citent M. Crosbie, pas plus d'un répondant sur 10 ailleurs au Canada mentionne son nom.

Il est aussi intéressant de noter que le leader actuel du parti libéral fédéral Jean Chrétien a été cité par 6 p. cent des Canadiens comme étant un ministre actuel. M. Chrétien a détenu plusieurs portefeuilles dans le gouvernement Trudeau. M. Trudeau, qui a quitté la politique en 1984, a été cité par 3 p. cent des répondants comme étant un ministre fédéral actuel. La députée libérale Sheila Copps et le leader du NPD, Audrey McLaughlin, sont cités par 2 p. cent des personnes interrogées.

TOYOTA

QUE LA MEILLEURE GAGNE!

Corolla LSX olympique
Édition numérotée et limitée à 369 voitures

Fièvre olympique: 1535$* en valeur ajoutée SANS FRAIS

Radiocassette AM-FM stéréo à 4 haut-parleurs • volant inclinable • glaces teintées • enjoliveurs complets • régulateur de vitesse • essuie-glace à intermittence réglable • pare-chocs de couleur assortie • tapis protecteurs • pare-boue avant et arrière • bande décorative olympique • certificat d'attestation.
L'offre comprend aussi la Protection Extra Attentive sans frais, une garantie record de 6 ans, kilométrage illimité.
Soyez parmi les rares privilégiés qui en profiteront!
PEA MD PROTECTION EXTRA-ATTENTIVE

*PDSF 1535 $. Voyez tous les détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Tu m'épateras toujours Toyota.

BOUCHERVILLE Toyota Duval 655-2350	**BROSSARD** Brossard Toyota 445-0577								
CANDIAC Candiac Toyota 659-6511	**CHAMBLY** Chambly Toyota 658-4334	**CHÂTEAUGUAY** Chateauguay Toyota 692-1200	**COWANSVILLE** Cowansville Toyota 263-8888	**DRUMMONDVILLE** Toyota Drummondville 477-1777	**GRANBY** Estrie Toyota 378-8404	**ÎLE PERRÔT** Ile Perrôt Toyota 453-2510	**JOLIETTE** Joliette Toyota 759-3449	**LACHINE** Spinelli Lexus Toyota 634-7171	**LACHUTE** Lachute Toyota 562-6662
LAVAL Chomedey Toyota 687-2634	**LAVAL** Vimont Lexus Toyota 668-2710	**LONGUEUIL** Longueuil Toyota 679-1890	**MAGOG** Toyota Magog 843-9883	**MONT-LAURIER** Claude Auto 623-3511	**MONTRÉAL** Alix Toyota 376-9191	**MONTRÉAL** Chassé Toyota 527-3411	**MONTRÉAL** Houle Toyota 351-5010	**MONTRÉAL** St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	**MONTRÉAL** Toyota Centre-Ville 935-6354
MONTRÉAL Toyota Pie IX 329-0909	**POINTE-AUX-TREMBLES** Pointe-aux-Trembles Toyota 640-1474	**POINTE-CLAIRE** Fairview Toyota 694-1510	**REPENTIGNY** Repentigny Toyota 581-3540	**RICHMOND** Toyota Richmond 826-5923	**ST-EUSTACHE** Toyota St-Eustache 473-1872	**SAINT-HYACINTHE** Angers Toyota 774-9191	**SAINT-JEAN** Déry Toyota 359-9000	**ST-JÉRÔME** Toyota St-Jérôme 438-1255	**ST-LÉONARD** St-Léonard Toyota 252-1373
STE-AGATHE Toyota A Ste-Agathe 326-1044	**STE-THÉRÈSE** Blainville Toyota 435-3685	**SHAWINIGAN** Mauricie Toyota 539-8393	**SHERBROOKE** Relais Toyota 563-6622	**SOREL** Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	**TERREBONNE** Automobiles L.G. Léveillé 471-4117	**TROIS-RIVIÈRES** Trois-Rivières Toyota 374-5323	**VALLEYFIELD** G. Couillard Automobiles 373-0850	**VERDUN** Woodland Toyota Verdun 761-3444	**VICTORIAVILLE** Toyota Victoriaville 758-8235

Votre concessionnaire TOYOTA

Commanditaire officiel des équipes olympiques du Canada.

MMarque officielle © Association olympique canadienne 1967

Cette offre se termine le 31 mars

Offrez-vous le meilleur rapport qualité/prix avec les «productifs» de Toshiba

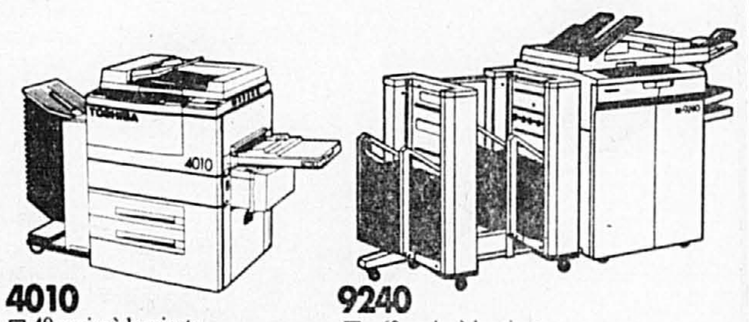

4010
- 40 copies à la minute
- recto-verso standard
- copie sur tous les formats

9240
- 60 copies à la minute
- recto-verso automatique standard
- le plus productif de sa catégorie

TOSHIBA

*Entretien et fournitures gratuits pour 250 000 copies ou 1 an selon la première éventualité avec l'achat d'un modèle 4010, 5010 20, ou 9240 avant le 31 mars 1992. Pour une démonstration gratuite, contactez votre concessionnaire Toshiba participant.

ENTRETIEN GRATUIT PENDANT 1 AN OU 250 000 COPIES*

DID Ltée
Équipement de bureau
3535, rue de Rouen est
Montréal
527-2381

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS *LA PRESSE*
Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant :
38672595
Sinon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.
CLUB Multi points
La Presse

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. © 1991 Le Groupe Vidéotron ltée. «Tous droits réservés»